

RAPPORT ANNUEL

2017



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2017 IFRS	2016 IFRS	2015 IFRS	2014 IFRS (15 mois)	2013 IFRS ⁽¹⁾ (Retraité)
Chiffre d'affaires	523 659 \$	565 173 \$	538 975 \$	610 587 \$	483 485 \$
(Perte) Bénéfice avant impôt sur le résultat	(3 275) \$	(16 294) \$	11 874 \$	11 128 \$	7 307 \$
(Perte) Bénéfice net	(2 094) \$	(12 105) \$	8 622 \$	8 125 \$	5 279 \$
- par action	(0,25) \$	(1,42) \$	1,01 \$	0,96 \$	0,62 \$
Fonds autogénérés (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts et intérêts payés)	2 840 \$	(10 802) \$	16 092 \$	15 228 \$	9 681 \$
- par action ⁽²⁾	0,33 \$	(1,27) \$	1,89 \$	1,79 \$	1,14 \$
Capitaux propres	109 434 \$	110 693 \$	128 100 \$	119 486 \$	117 138 \$
- par action ⁽²⁾	12,86 \$	13,01 \$	15,06 \$	14,05 \$	13,77 \$
Prix de l'action à la fin de l'exercice	8,33 \$	9,05 \$	10,35 \$	9,50 \$	9,06 \$
Dividendes payés par action	-	0,30 \$	0,35 \$	0,65 \$	0,35 \$

(1) Exercice terminé le 31 août

(2) Les mesures non conformes aux IFRS renvoient à la section correspondante du Rapport de gestion.

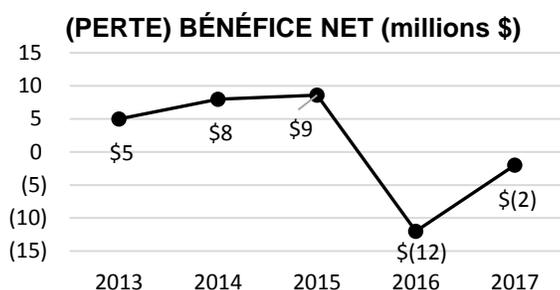


TABLE DES MATIÈRES

Message du président du C.A. aux actionnaires	2
Message du président aux actionnaires.....	3
Rapport de gestion.....	4
États financiers et notes	18
Administrateurs et dirigeants	45
Bureaux de vente et centres de distribution.....	47

SIÈGE SOCIAL
225, rue Goodfellow
Delson (Québec)
J5B 1V5
Canada



RÉUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

La réunion annuelle des actionnaires aura lieu le 13 avril 2018 à 11 h au siège social de Goodfellow inc., 225 rue Goodfellow, Delson (Québec).

Sans frais: 1-800-361-6503
Tél.: 450-635-6511
Télec.: 450-635-3729
info@goodfellowinc.com
www.goodfellowinc.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

Après un départ difficile, la direction de Goodfellow a réussi à redresser les finances de l'entreprise au cours de l'année par une meilleure gestion de notre inventaire et de notre personnel tout en rétablissant nos marges brutes sur nos ventes. Nous avons également stabilisé et continué d'améliorer notre système de gestion intégré (ERP) afin d'améliorer notre service à la clientèle. C'est avec beaucoup de confiance que nous entrevoyons l'année 2018.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier notre Président et chef de la direction, monsieur Patrick Goodfellow, son équipe de direction et chacun de nos employés pour les efforts déployés durant cette dernière année.

J'aimerais également remercier nos actionnaires pour leur patience et nos clients qui nous ont fourni l'occasion de continuer à les servir au cours de l'année.



Claude Garcia
Président du conseil d'administration
15 février 2018

RAPPORT DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

La période du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017 doit être évaluée et perçue comme une année de transition et de correction. Toutes les tentatives ont été faites pour aborder des questions très difficiles liées au chapitre très sombre dans la même période précédente. La direction avait pour objectif de rétablir la stabilité et la rentabilité aussi agressivement que possible.

Nous avons rapidement ciblé les marchandises à rotation lentes et obsolètes lors de la réduction de stocks. Les coûts ont été réduits en mettant uniquement l'accent sur les activités principales et les initiatives essentielles. Les marges ont été rétablies progressivement en redéfinissant avec diligence les listes de prix et en donnant à l'équipe de gestion de la Société un portrait précis du coût des marchandises vendues. Les niveaux de dotation en personnel ont été significativement ramenés à un niveau reflétant les gains d'efficacité réalisés par l'amélioration des procédés d'implantation très difficile de notre système de gestion intégré (ERP).

Malgré les importantes pertes avant impôts de 7,6M\$ au premier trimestre, à la fin du deuxième trimestre, les initiatives ont commencé à donner des résultats, ce qui s'est traduit par un mois de mai 2017 rentable et une perte de 717 000 \$ au deuxième trimestre. Notre objectif défini était l'atteinte d'un seuil de rentabilité d'ici la fin de l'année 2017.

Les résultats avant impôts du troisième et quatrième trimestre indiquent un rendement positif pour Goodfellow inc. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2017, Goodfellow inc. a affiché une perte avant impôts de 3,3M\$ (nette 2,1M\$) par rapport à une perte avant impôts de 16,3M\$ (nette 12,1M\$) pour la période terminée le 30 novembre 2016 ; une réduction de la perte avant impôts de 13,0M\$.

Certains partenariats opérationnels mal conçus ont été annulés et Goodfellow inc. poursuit fièrement ses activités principales. La Société dépend maintenant de ses propres actifs opérationnels indépendants et contrôle donc son avenir.

La Société a renouvelé avec succès son entente de crédit avec le syndicat bancaire TD / BMO. La capacité de la Société à réduire rapidement les stocks, à diminuer sa dette bancaire et à retourner rapidement à la rentabilité a rendu possible ce renouvellement auprès de nos fidèles prêteurs. La Société est très reconnaissante de sa solide relation bancaire. La Société aimerait également reconnaître et remercier ses principaux fournisseurs qui ont soutenu Goodfellow inc. et est impatiente de renforcer davantage ces relations.

Tous ces changements sont de bon augure pour l'avenir et ont contribué à remettre la Société sur une base conservatrice solide. La Société poursuit sa transition vers une rentabilité constante grâce à une gestion responsable des stocks et à la possibilité de tirer profit des occasions d'affaires en 2018 et au-delà.



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction
15 février 2018

RAPPORT DE GESTION

INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés de Goodfellow inc. (« la Société ») ont été approuvés par le Comité de vérification et le Conseil d'administration le 15 février 2018. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et ses notes complémentaires pour l'exercice de douze mois terminé les 30 novembre 2017 et 2016. Ce rapport de gestion présente une revue des développements et résultats importants de l'exploitation de la Société pour l'exercice de douze mois terminé les 30 novembre 2017 et 2016. Ces états financiers consolidés pour l'exercice de douze mois terminé les 30 novembre 2017 et 30 novembre 2016 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des prévisions implicites et/ou explicites, ainsi que des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation et les activités de Goodfellow Inc., y compris la mise en œuvre d'un plan pour remédier aux faiblesses de conception dans le domaine des contrôles de stock. Ces déclarations sont prospectives dans la mesure où elles sont fondées sur des attentes au sujet des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses, y compris la nature et l'ampleur des lacunes de conception, l'efficacité des mesures prises entre-temps afin de se fier à la validité des décomptes de stock et la pertinence des contrôles compensatoires sur la gestion de stock devant être mise en œuvre dans le cadre du plan de remédiation afin d'atténuer les risques d'une déclaration inexacte. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives présentées dans les documents et les hypothèses sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées soient raisonnables, rien ne garantit que ces attentes et hypothèses s'avèreront exactes. Il est recommandé au lecteur de faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans ce rapport, car rien ne garantit que se réaliseront les plans, intentions et attentes sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des attentes de la direction si des risques, dénotés ou non, et si des incertitudes affectaient les résultats de la Société ou si nos évaluations ou hypothèses s'avéraient inexactes. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, la possibilité que les lacunes de conception et les impacts de ces derniers décelés dans notre révision diffèrent significativement de ceux évalués et anticipés, l'inefficacité potentielle des contrôles compensatoires sur la gestion de stock qu'il est proposé de mettre en œuvre en vertu du plan de remédiation, les effets des conditions économiques générales et commerciales, y compris la nature cyclique de nos opérations, la concurrence de marché, l'inflation, les conditions du crédit, les taux de change et les risques de fluctuation des taux d'intérêt, les risques environnementaux, la concurrence des fournisseurs, la dépendance sur des employés clés et des clientèles importantes, les lois et règlements, les systèmes d'information, les structures de coût et les exigences de fonds de roulement, et d'autres facteurs décrits dans les documents publics déposés par la Société et disponibles à www.sedar.com. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives. Ce rapport de gestion fournit un aperçu de notre performance antérieure ainsi que des stratégies futures et des indices de performance clés tels que perçus par l'équipe de direction de Goodfellow Inc. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, sauf dans les cas prévus par toute loi applicable.

De l'information additionnelle au sujet de la Société, comme la circulaire d'information annuelle et le rapport annuel, peut être consultée sur le site internet de SEDAR à www.sedar.com

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les flux de trésorerie par action et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels (aussi désignés comme bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements [« BAIIA »]) sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les Normes internationales d'information financière (IFRS). La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Les flux de trésorerie par action sont définis comme le fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors encaisse, les impôts et intérêts payés) s'élevant à 2,8 millions \$ pour l'exercice 2017 divisés par le nombre d'actions en circulation de 8 506 554 actions.

Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA (en milliers de dollars)	Exercices terminés le	
	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Perte nette de l'exercice	(2 094)	(12 105)
Impôt sur le résultat	(1 181)	(4 189)
Charges financières nettes	4 199	3 640
Bénéfice (perte) d'exploitation	924	(12 654)
Dépréciation et amortissement	4 085	3 850
BAIIA	5 009	(8 804)

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Goodfellow inc. est un distributeur de produits de bois, de matériaux de construction et de plancher de bois franc. La Société est active dans les domaines de la distribution en gros, le ré-usinage de produits de bois, la distribution et le courtage de bois. La Société vend à plus de 7 000 clients dans trois secteurs principaux, soit les secteurs industriels, manufacturiers et de commerce de détail. La Société exploite 13 centres de distribution, 9 usines de transformation au Canada et 1 centre de distribution aux États-Unis.

PERFORMANCE GLOBALE

La période du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017 doit être évaluée et perçue comme une année de transition et de correction. Toutes les tentatives ont été faites pour aborder des questions très difficiles liées au chapitre très sombre dans la même période précédente. La direction avait pour objectif de rétablir la stabilité et la rentabilité aussi agressivement que possible.

Nous avons rapidement ciblé les marchandises à rotation lentes et obsolètes lors de la réduction de stocks. Les coûts ont été réduits en mettant uniquement l'accent sur les activités principales et les initiatives essentielles. Les marges ont été rétablies progressivement en redéfinissant avec diligence les listes de prix et en donnant à l'équipe de gestion de la Société un portrait précis du coût des marchandises vendues. Les niveaux de dotation en personnel ont été significativement ramenés à un niveau reflétant les gains d'efficacité réalisés par l'amélioration des procédés d'implantation très difficile de notre système de gestion intégré (ERP).

Malgré les importantes pertes avant impôts de 7,6 M \$ au premier trimestre, à la fin du deuxième trimestre, les initiatives ont commencé à donner des résultats, ce qui s'est traduit par un mois de mai 2017 rentable et une perte de 717 000 \$ au deuxième trimestre. Notre objectif défini était l'atteinte d'un seuil de rentabilité d'ici la fin de l'année 2017.

Les résultats avant impôts du troisième trimestre et du quatrième trimestre indiquent un rendement positif pour Goodfellow inc. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2017, Goodfellow inc. a affiché une perte avant impôts de 3,3 M \$ (nette 2,1 M \$) par rapport à une perte avant impôts de 16,3 M \$ (nette 12,1 M \$) pour la période terminée le 30 novembre 2016 ; une réduction de la perte avant impôts de 13,0 M \$.

INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2017	2016	2015
	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	523 659	565 173	538 975
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(3 275)	(16 294)	11 874
(Perte) bénéfice net	(2 094)	(12 105)	8 622
Actif total	197 233	241 568	212 081
Dette à long terme	55	126	-
Dividendes en argent	-	2 552	2 977
PAR ACTION ORDINAIRE			
(Perte) bénéfice net par action de base et dilué	(0,25)	(1,42)	1,01
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés)	0,33	(1,27)	1,89
Capitaux propres	12,86	13,01	15,06
Prix de l'action	8,33	9,05	10,35
Dividendes en argent	-	0,30	0,35

INVESTISSEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Le 1^{er} décembre 2015, la Société et le Groupe Lebel inc. ont conclu une entente de coentreprise et la création de Traitement Lebel Goodfellow inc. avec ses sept usines de traitement du bois qui desservent les marchés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Traitement Lebel Goodfellow inc. est devenu l'un des plus importants producteurs de bois traité de l'est du Canada, en plus de jouir d'une couverture géographique inégale. Les quatre usines du Groupe Lebel situées à Bancroft et Caledon, Ontario, et à Dégelis et St-Joseph, Québec, étaient fusionnées aux trois usines de la Société qui se trouvent à Delson, Québec, à Elmsdale, Nouvelle-Écosse, et à Deer Lake, Terre-Neuve, et étaient louées à la coentreprise qui forme une nouvelle entité commerciale axée sur l'excellence opérationnelle. Cette transaction était censée de renforcer la position des deux partenaires afin de mieux servir les clients de bois traité dans tout l'Est du pays. En 2016, en vertu d'une convention d'actionnaires, la Société a investi 3,0 millions \$ dans la coentreprise en stock de matières premières. La Société détient 40 % des parts de la coentreprise.

Au cours du 2^e trimestre de 2017, les deux parties ont convenu de dissoudre la coentreprise. La coentreprise a cessé ses opérations le 31 mai 2017. La plus grande partie de la liquidation a été effectuée au cours du 3^e trimestre de 2017. Goodfellow a recouvré son investissement initial de 3,0 millions \$ et un dividende de 320 000 \$ dans le cadre de cette dissolution. La fermeture de la coentreprise se produira à l'été 2018 et un dividende final d'environ 285 000 \$ est alors prévu.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 31 décembre 2015, la Société a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de Quality Hardwoods Ltée, une entreprise située à Powassan, Ontario. Quality Hardwoods Ltée fabrique, vend et distribue des produits de bois franc en Ontario et aux États-Unis, des activités au cœur même de notre stratégie de développement d'entreprise. Pour la société acquise, les ventes enregistrées depuis la date d'acquisition se chiffrent à environ 13,9 millions \$ pour 11 mois. Le prix d'achat était de 6,3 millions \$, sous réserve des ajustements après clôture. La Société a financé cette acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable existante. L'évaluation suivante est finale en ce qui a trait à la juste valeur marchande des actifs acquis et des passifs assumés.

Ci-après figure un résumé des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée, à leur juste valeur en date de l'acquisition. La transaction a été effectuée en dollars canadiens.

	31 décembre 2015
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	892
Clients et autres débiteurs	1 157
Stocks	2 601
Charges payées d'avance	2
Immobilisations corporelles	3 097
Actifs incorporels	538
Passifs pris en charge	
Dette bancaire	560
Fournisseurs et autres créditeurs	815
Impôt sur le résultat différé	576
Total net des actifs acquis et passifs pris en charge	6 336
Contrepartie transférée	
Trésorerie	5 100
Somme à payer	1 236
Contrepartie transférée	6 336

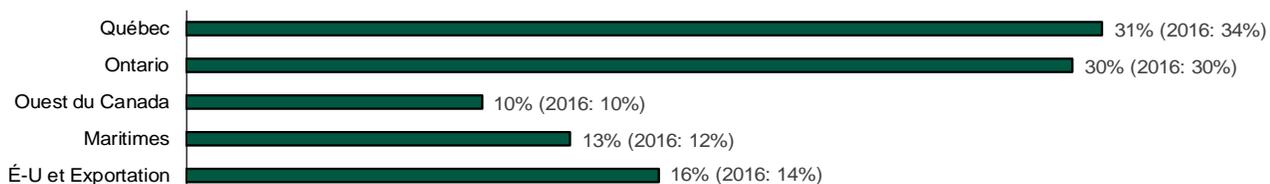
Les actifs intangibles sont reliés principalement aux relations avec la clientèle. La durée de vie utile de ces relations se situe entre 5 et 10 ans. Les hypothèses importantes utilisées pour évaluer les actifs intangibles, telles qu'établies par la direction, comprennent la croissance des ventes d'une année à l'autre, le taux d'attrition, le taux d'escompte et le revenu d'exploitation avant amortissement. De la somme à payer, un montant de 0,6 million \$ a été payé durant l'année. Le solde restant a été réglé pour 150 000 \$ au cours de l'année 2017.

COMPARAISON DES EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016 (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF POUR LES MONTANTS PAR ACTION)

FAITS SAILLANTS POUR LES EXERCICES DE DOUZE MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016	2017	2016	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	523 659	565 173	-7,3
Perte avant impôt sur le résultat	(3 275)	(16 294)	+79,9
Perte nette	(2 094)	(12 105)	+82,7
Perte nette par action de base et dilué	(0,25)	(1,42)	+82,4
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés)	2 840	(10 802)	+126,3
BAIIA	5 009	(8 804)	+156,9
Dette bancaire moyenne	80 010	94 728	-15,5
Stock moyen	105 361	130 940	-19,5

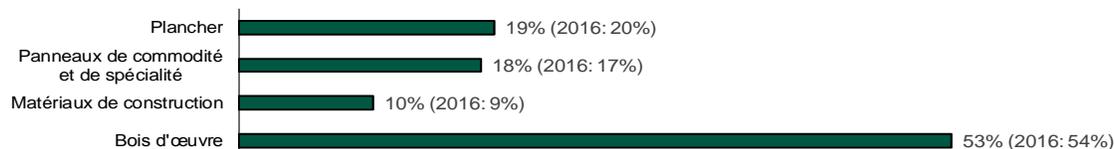
Au Canada, les ventes au cours de l'exercice 2017 ont diminué de 10 % par rapport à celles de l'an dernier, particulièrement en raison de la diminution des ventes de bois traité sous pression, des revêtements et des produits de plancher. Au Québec, les ventes ont enregistré une baisse de 15 % comparativement à l'an dernier en raison de la perte d'un contrat de bois traité sous pression avec l'un de nos principaux groupes de détaillants. En Ontario, les ventes ont diminué de 8 % par rapport à l'an dernier, influencées négativement par la baisse de demande des produits de bois traité sous pression et de plancher. Dans l'Ouest canadien, la baisse a été de 3 % en comparaison à l'an dernier, principalement en raison du ralentissement du marché de l'habitation en Alberta. En Atlantique, les ventes ont baissé de 4 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison de la réduction des stocks et des initiatives d'assainissement.

Distribution géographique des ventes 2017



Au cours de l'exercice 2017, les ventes aux États-Unis ont diminué de 2 % en dollars canadiens en comparaison à l'an dernier en raison d'une demande plus faible pour le bois franc. Les ventes de bois d'œuvre ont été affectées par les mesures anti dumping et les droits compensateurs en vigueur depuis le début de 2017. En devise américaine, les ventes ont augmenté de 0,1 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes à l'exportation ont augmenté de 20 % au cours de l'exercice 2017 par rapport à l'an dernier, en raison principalement d'une augmentation de la demande pour les produits de bois franc en Asie, Europe et Moyen-Orient.

Distributions des ventes par produits 2017



Chacun des facteurs énumérés précédemment a eu une plus ou moins grande incidence sur l'éventail des ventes de l'exercice 2017. Les ventes de produits de plancher au cours de l'exercice 2017 ont baissé de 8 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de panneaux de spécialité et de commodité ont diminué de 3 % au cours de l'exercice 2017 par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction au cours de l'exercice 2017 ont augmenté de 4 % comparativement à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre, notre produit principal, au cours de l'exercice 2017 ont diminué de 11 % par rapport à l'an dernier.

Coût des ventes

Au cours de l'exercice 2017, le coût des produits vendus s'est élevé à 442,4 millions \$ par rapport à 483,9 millions \$, une diminution de 8,6 % comparativement à l'an dernier, reflétant une diminution des ventes et de la structure de coûts en ce qui concerne la production en sous-traitance de bois traité sous pression et de revêtement. Les coûts totaux des frais de transport à la vente ont diminué de 11,4 % par rapport à la période correspondante l'année dernière. Au cours de l'exercice 2017, le prix d'achat moyen de l'essence et du diésel a augmenté d'environ 18 % par rapport à la période correspondante l'année dernière. Les profits bruts sont stables par rapport à la période correspondante l'année dernière alors que les marges brutes ont augmenté de 14,4 % à 15,5 %.

Frais de vente et charges administratives et générales

Pour l'exercice 2017, les coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux s'élevaient à 81,5 millions \$ comparativement à 93,9 millions \$ pour l'an dernier. Les coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux ont diminué de 13,2 % en raison de la réduction de personnel.

Charges financières nettes

Pour l'exercice 2017, les coûts du financement net s'élevaient à 4,2 millions \$ (3,6 millions \$ pour l'exercice précédent). Au cours de l'exercice 2017, la moyenne du taux préférentiel canadien a monté à 2,87 % comparativement à 2,70 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. a augmenté de 3,50 % à 4,06 %. La dette bancaire moyenne au cours de l'exercice 2017 s'élevait à 80,0 millions \$ par rapport à 94,7 millions \$ pour l'année dernière. La valeur moyenne des stocks au cours de l'exercice 2017 a diminué à 105,4 millions \$ comparativement à 130,9 millions \$ pour l'année dernière.

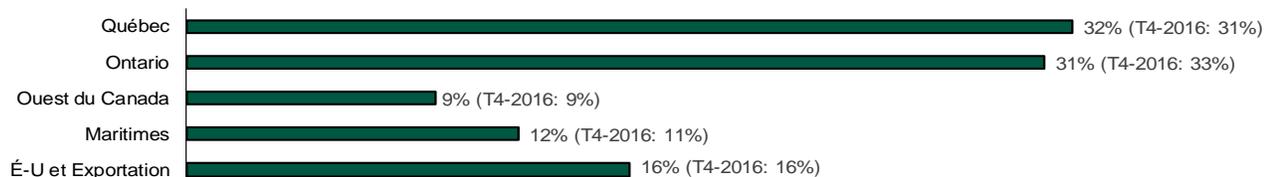
COMPARAISON DES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF POUR LES MONTANTS PAR ACTION)

FAITS SAILLANTS POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016	T4-2017	T4-2016	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	127 558	130 748	-2,4
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	2 711	(14 830)	+118,3
Bénéfice (perte) net	2 216	(11 181)	+119,8
Bénéfice (perte) net par action de base et dilué	0,26	(1,31)	+119,8
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés)	3 635	(13 174)	+127,6
BAIIA	4 957	(12 604)	+139,3
Dette bancaire moyenne	60 971	99 678	-38,8
Stock moyen	95 956	124 241	-22,8

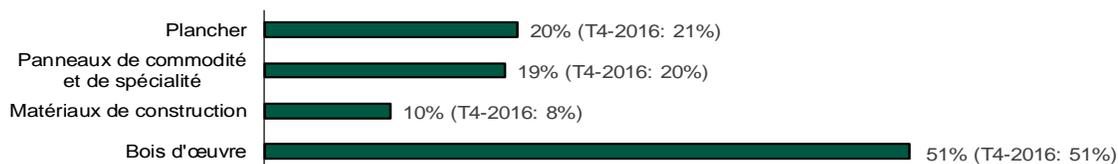
Au Canada, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 ont diminué de 4 % par rapport à l'an dernier en raison principalement de la diminution des ventes de bois traité sous pression. Au Québec, les ventes ont chuté de 2 % en raison d'une diminution de la demande des groupes de clients détaillants et fabricants. En Ontario, les ventes ont diminué de 6 % en raison de la baisse des ventes de bois traité sous pression et de bois franc. Dans l'Ouest canadien, les ventes ont baissé de 5 % à cause de la diminution des ventes des produits de plancher. Dans la région de l'Atlantique, les ventes ont augmenté de 3 % en raison de la croissance des ventes de la plupart des gammes de produits, à l'exception du cèdre et des produits de bois d'ingénierie.

Distribution géographique des ventes pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2017



Aux États-Unis, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 ont chuté de 14 % en dollars canadiens par rapport à l'an dernier, en raison de la diminution de la vente des produits de bois franc. Les ventes en dollars américains ont diminué de 9 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes à l'exportation ont augmenté de 28 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 comparativement à l'an dernier, principalement en raison de la demande croissante pour les produits de bois franc en Asie et Europe.

Distribution des ventes par produits pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2017



Chacun des facteurs énumérés précédemment a eu une incidence plus ou moins grande sur nos ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017. Les ventes de produits de plancher, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, ont diminué de 6 % par rapport à ce même trimestre l'an dernier. Les ventes de panneaux de spécialité et de commodité ont diminué de 6 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 19 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre ont diminué de 3 % par rapport à l'an dernier.

Coût des ventes

Le coût des produits vendus pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'élevait à 104,6 millions \$ comparativement à 119,6 millions \$ l'an dernier. Le coût des produits achetés a diminué de 12,5 % pour la période correspondante, il y a un an, reflétant une diminution des ventes et de la structure de coûts en ce qui concerne la production en sous-traitance de bois traité sous pression et de revêtement. Les coûts totaux des frais de transport à la vente pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 ont diminué de 26,1 % par rapport à la période correspondante l'année dernière. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, le prix d'achat moyen de l'essence et du diesel a augmenté d'environ 14 % par rapport à la période correspondante l'année dernière. Les profits bruts ont augmenté de 105,9 % par rapport à la période correspondante l'année dernière et les marges brutes ont augmenté de 8,5 % à 18,0 %.

Frais de vente et charges administratives et générales

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, les coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux s'élevaient à 20,3 millions \$ comparativement à 24,8 millions \$ l'an dernier. Les dépenses liées aux ventes, à l'administration et aux frais généraux ont diminué de 18,1 % par rapport au quatrième trimestre de l'an dernier en raison de la stratégie de réduction des coûts.

Charges financières nettes

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le coût du financement net s'élevait à 1,1 million \$ (1,2 million \$ l'an dernier). La moyenne du taux préférentiel canadien a monté à 3,20 % comparativement à 2,70 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. a augmenté à 4,25 % comparativement à 3,50 % l'année dernière. La dette bancaire moyenne au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 s'élevait à 61,0 millions \$ par rapport à 99,7 millions \$ pour la période correspondante l'année dernière. La valeur moyenne des stocks pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 était de 96,0 millions \$ comparativement à 124,2 millions \$ pour la période correspondante l'année dernière.

SOMMAIRE DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES COMPLÉTÉS

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	Fév-2017	Mai-2017	Août-2017	Nov-2017
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	113 490	139 641	142 970	127 558
(Perte) bénéfice net	(5 401)	(541)	1 632	2 216
(Perte) bénéfice net par action de base et dilué	(0,63)	(0,07)	0,19	0,26

	Fév-2016	Mai-2016 Retraité	Août-2016	Nov-2016
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	108 659	166 623	159 143	130 748
(Perte) bénéfice net	(906)	2 473	(2 491)	(11 181)
(Perte) bénéfice net par action de base et dilué	(0,11)	0,29	(0,29)	(1,31)

Tel que l'indique le tableau ci-haut, les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant le deuxième et troisième trimestres.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif total

Au 30 novembre 2017, l'actif total a diminué de 241,6 millions \$ au 30 novembre 2016 à 197,2 millions \$. La trésorerie au 30 novembre 2017 totalisait 1,6 million \$ (0,7 million \$ au 30 novembre 2016). Les comptes clients et autres comptes débiteurs affichaient 58,3 millions \$ au 30 novembre 2017 par rapport à 64,3 millions \$ au 30 novembre 2016, reflétant des ventes inférieures au cours du quatrième trimestre par rapport à l'an dernier. Les impôts à recouvrer au 30 novembre 2017 étaient de 1,6 million \$ comparativement à 6,6 millions \$ l'an dernier. La valeur des

stocks au 30 novembre 2017 était de 88,9 millions \$ en comparaison à 115,4 millions \$ au 30 novembre 2016, reflétant la baisse du volume des ventes et notre engagement à réduire l'inventaire. Les charges payées d'avance au 30 novembre 2017 totalisaient 3,0 millions \$ comparativement à 4,9 millions \$ au 30 novembre 2016. Les actifs au titre des régimes à prestations déterminées s'élevaient à 2,4 millions \$ au 30 novembre 2017 par rapport à 2,2 million \$ il y a un an. Au 30 novembre 2017, les investissements ont clôturé à 0,3 million \$ comparativement à 3,4 millions \$ l'an dernier, reflétant ainsi la dissolution de la coentreprise.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Au 30 novembre 2017, les immobilisations corporelles s'élevaient à 36,2 millions \$ comparativement à 38,7 millions \$ le 30 novembre 2016. Les dépenses en capital au cours de l'exercice 2017 totalisaient 1,3 million \$ (3,0 millions \$ l'an dernier). Les immobilisations corporelles capitalisées au cours de l'exercice 2017 comprenaient les améliorations locatives, des ordinateurs, du matériel roulant et de l'équipement de cour. Les actifs intangibles totalisaient 4,9 millions \$ au 30 novembre 2017 (5,4 millions \$ l'an dernier). Le produit de disposition d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2017 a généré 1,6 million \$ (nul \$ pour la période correspondante l'année dernière). L'amortissement des immobilisations corporelles et intangibles au cours de l'exercice 2017 était de 4,1 millions \$ (3,9 millions \$ l'an dernier). Traditionnellement, les dépenses en capital sont généralement limitées au montant de l'amortissement.

Passif total

Au 30 novembre 2017, le passif total s'élevait à 87,8 millions \$ (130,9 millions \$ l'an dernier). La dette bancaire totalisait 52,3 millions \$ comparativement à 94,1 millions \$ au 30 novembre 2016. Le montant des comptes fournisseurs et autres comptes créditeurs était de 29,4 millions \$ au 30 novembre 2017 comparativement à 30,7 millions \$ l'an dernier. Les provisions au 30 novembre 2017 s'élevaient à 1,4 million \$ (identique à l'an dernier). La dette à long terme totalisait 0,2 million \$ (0,3 million \$ au 30 novembre 2016). Les impôts différés s'élevaient au 30 novembre 2017 à 3,6 millions \$ (3,3 millions \$ l'an dernier). Les obligations au titre des régimes à prestations déterminées étaient 0,9 million \$ au 30 novembre 2017 comparativement à 1,0 million \$ le 30 novembre 2016.

Capitaux propres

Au 30 novembre 2017, les capitaux propres diminuaient à 109,4 millions \$ comparativement à 110,7 millions \$ l'an dernier. La Société a généré un taux de rendement des capitaux propres de (1,9) % au cours de l'exercice 2017 comparativement à (10,9) % l'an dernier. Le prix de clôture en bourse des actions était de 8,33 \$ par action le 30 novembre 2017 (9,05 \$ au 30 novembre 2016). La valeur comptable au 30 novembre 2017 était de 12,86 \$ par action (13,01 \$ au 30 novembre 2016). Le capital-actions a clôturé à 9,2 millions \$ (identique à l'an dernier). Aucun paiement de dividende admissible au cours de l'exercice 2017 n'a été déclaré et payé aux détenteurs d'actions participatives (2,6 millions \$ ou 0,30 \$ par action payé l'an dernier).

GESTION DU CAPITAL

Financement

Au 30 novembre 2017, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 51,0 millions \$ de sa facilité de crédit en comparaison avec 91,5 millions \$ l'an dernier. L'entente de crédit comprend un crédit rotatif d'exploitation maximum de 125 millions \$ renouvelable en mai 2018. Pour 2017, la facilité de crédit disponible était de 125 millions \$ correspondant au montant disponible durant la haute saison (1er février 2017 au 31 août 2017) et a été depuis réduite à 100 millions \$ correspondant à la basse saison de nos activités (1er septembre 2017 au 31 janvier 2018). De plus, en vertu d'une modification à l'entente de crédit, la facilité de crédit disponible a été réduite de 11,2 millions \$ au 4e trimestre de 2017 en raison de certains remboursements de taxes, de la dissolution de notre investissement dans TLGI et du produit de 1 million \$ de la vente de terrain à Drummondville. En conséquence, le crédit disponible a été réduit de 100 millions \$ à 89 millions \$ en date du 30 novembre 2017. En décembre 2017, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 100 millions \$ renouvelable en mai 2019. Le 30 novembre 2018, la marge sera réduite à 90 millions \$ correspondant à la basse saison de nos activités. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société. Au 30 novembre 2017, la Société respectait ses engagements financiers.

Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres. Par conséquent, les besoins de liquidités sont généralement plus grands pendant ces périodes. La direction croit que la marge actuelle est adéquate pour répondre aux besoins des flux de trésorerie prévisionnels. Les sources de financement et l'accès au capital sont divulgués en détail sous la rubrique LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES.

Fonds de roulement

Pour l'exercice 2017, le flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles a augmenté à 39,7 millions \$ par rapport à (34,0) millions \$ l'an dernier en raison de la diminution des stocks et du recouvrement des comptes clients. Les activités de financement au cours de l'exercice 2017 ont diminué à (40,6) millions \$ en comparaison à 44,5 millions \$ l'an dernier. Les activités d'investissement au cours de l'exercice 2017 se sont élevés à 3,1 millions \$ comparativement à une diminution de 10,6 millions \$ l'an dernier (voir Immobilisations corporelles et actifs incorporels pour de plus amples détails).

LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital action pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon IFRS. La dette

comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation.

La Société a subi une perte nette de 2,1 millions \$ et généré un fonds de roulement d'exploitation positif (excluant les éléments sans effet sur la trésorerie) de 2,8 millions \$ pour l'exercice 2017 comparativement à une perte nette de 12,1 millions \$ et un fonds de roulement d'exploitation négatif (excluant les éléments sans effet sur la trésorerie) de 10,8 millions \$ pour l'exercice de 2016. En 2017, la Société a été en mesure de réduire ses niveaux de stocks de 115,4 millions \$ à 88,9 millions \$, ses comptes clients et autres débiteurs de 64,3 millions \$ à 58,3 millions \$ et sa dette bancaire de 94,1 millions \$ à 52,3 millions \$ en date du 30 novembre 2017 par rapport au 30 novembre 2016. Suivant la fin de l'exercice, la direction a renouvelé son entente de crédit pour une marge maximale de 100 millions \$ expirant en mai 2019. Le 30 novembre 2018, cette marge sera réduite à 90 millions \$, correspondant à un volume de vente saisonnier plus faible. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société. Au 30 novembre 2017, la Société respectait ses engagements financiers.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un BAIIA année à date. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société ont changé au cours des douze derniers mois. La stratégie et les objectifs financiers étaient de stabiliser la Société et de la ramener à sa gestion conservatrice historique. Des changements à son entente de crédit et à sa structure de fonds de roulement étaient nécessaires et la direction les a pris en charge avec le renouvellement avec les prêteurs de son entente de crédit débutant en décembre 2017 et expirant en mai 2019. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

Au 30 novembre 2017 et 2016, la Société a réalisé les résultats suivants eus égard à ses objectifs de gestion du capital :

Gestion du capital	Au	Au
	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Ratio de la dette sur le capital	32,8 %	47,3 %
Rendement sur l'avoir des actionnaires	(1,9) %	(10,9) %
Ratio du fonds de roulement	1,9	1,5
BAIIA (en milliers de dollars)	5 009 \$	(8 804) \$

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit :

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette couverte par l'avoir des actionnaires. La dette couverte est la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation consiste en la dette couverte plus l'avoir des actionnaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires constitue les bénéfices nets (pertes) divisés par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Généralité

La direction concentre tous ses efforts pour s'assurer que la Société tire avantage d'une gestion efficace du risque. Celle-ci a été renforcée selon des critères encore plus stricts avec les fluctuations économiques. Il incombe à la direction la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels pouvant avoir un impact important sur les opérations de la Société et sa position financière, de même que les stratégies de gestion du risque implantées au sein de la Société. Celle-ci doit également déterminer les dispositions afférentes à toutes les responsabilités en matière de gestion du risque, notamment en élaborant diverses politiques et procédures au soutien de stratégies efficaces relatives au contrôle interne et externe et en les recommandant au Conseil d'administration ou à son Comité de vérification, afin d'améliorer et de réduire l'impact des facteurs de risque liés aux exploitations et activités commerciales.

Risque de crédit

La Société gère rigoureusement le crédit accordé à ses clients. Au cours des derniers mois, une attention particulière a été portée sur la surveillance et le recouvrement des comptes clients. Par exemple, la Société a examiné en profondeur tous les dossiers de crédit des clients et les limites de crédit ont été réduites dans de nombreux cas. La période de recouvrement des comptes clients a été traditionnellement plus longue au cours du second trimestre et du troisième trimestre de son exercice. La gestion du crédit reste relativement prudente et les situations de risques-bénéfices sont analysées sur une base régulière. L'affaiblissement rapide de la conjoncture économique pourrait entraîner d'autres dépenses pour créances douteuses.

Risque lié aux fournisseurs

Le modèle de gestion de la Société est en grande partie édifié sur une relation à long terme avec un réseau de fabricants locaux et internationaux, qui lui permet de réduire les risques reliés à l'évaluation d'inventaire et de s'ajuster aux fluctuations de la demande. En outre, la Société a pour coutume de tirer avantage de l'escompte de paiement et de payer ses fournisseurs en temps opportun, ce qui génère de solides relations avec nos fournisseurs et partenaires clés.

Structure de coût, besoins de fonds de roulement et service de la dette

Au 30 novembre 2017, le ratio d'endettement était de 32,8 % par rapport à 47,3 % au 30 novembre 2016. Pour 2017, la facilité de crédit disponible était de 125 millions \$ correspondant au montant disponible durant la haute saison (1er février 2017 au 31 août 2017) et a été depuis réduite à 100 millions \$ correspondant à la basse saison de nos activités (1er septembre 2017 au 31 janvier 2018). De plus, en vertu d'une modification à l'entente de crédit, la marge disponible a été réduite de 11,2 millions \$ au 4e trimestre de 2017 en raison de certains remboursements de taxes, de la dissolution de notre investissement dans TLGI et du produit de 1 million \$ de la vente de terrain à Drummondville. En conséquence, le crédit disponible a été réduit de 100 millions \$ à 89 millions \$ en date du 30 novembre 2017. En décembre 2017, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 100 millions \$ et cette entente est renouvelable en mai 2019. Le 30 novembre 2018, la marge sera réduite à 90 millions \$, correspondant à la basse saison de nos ventes. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société.

Pour de plus amples informations, les principaux facteurs de risque auxquels la Société fait face sont présentés dans le Rapport de gestion contenu dans le Rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 30 novembre 2017, ainsi que dans le Circulaire d'information annuelle sur SEDAR (www.sedar.com).

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Au 30 novembre 2017, les loyers minimums futurs à payer sur les baux de location-exploitation pour les bureaux, les entrepôts, les véhicules, les cours et l'équipement se détaillent comme suit :

Engagements contractuels	Paiements dus par période (en milliers de dollars)				
	Total	Moins d'un an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Location-exploitation	20 849	4 811	7 182	5 262	3 594
Engagements d'achat	67	67	-	-	-
Engagements contractuels totaux	20 916	4 878	7 182	5 262	3 594

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Risque de change

Il existe certains risques d'évaluation reliés à la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. Périodiquement, la Société utilise des contrats de change à terme pour protéger certains comptes fournisseurs et engagements d'achat futurs en dollars américains et en euros. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 novembre 2017, la Société n'a pas fait l'usage de contrat de change afin d'atténuer l'effet sur ses ventes et ses achats. Au 30 novembre 2017, la Société n'avait aucun contrat de change en vigueur.

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque sur le crédit qu'elle offre à ses clients. Ce risque est atténué par la réduction du crédit total accordé à un seul client, ce qui assure la diversité de la clientèle. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Risques environnementaux

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2017 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, dans l'estimation de la provision, la quantité de sol à traiter et les coûts à engager constituent la plus grande incertitude. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement

disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différents composants. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 5,0 %, et d'un taux d'inflation de 2,1 %. Les travaux de réhabilitation devraient être effectués progressivement au cours des 5 prochaines années.

Concurrence de nos fournisseurs

La Société fait face à la concurrence de certains de ses fournisseurs dans certains marchés. À l'occasion, nos fournisseurs peuvent décider de vendre directement à nos clients, devenant ainsi nos concurrents. Ceci peut nuire à la compétitivité de la Société et pourrait donc avoir un impact sur ses ventes.

Risque lié aux employés clés

La Société dépend des services continus de certains cadres supérieurs. Bien que la Société croit pouvoir remplacer ces employés dans un délai raisonnable si la situation l'exigeait, la perte de ces employés clés pourrait avoir un impact significatif sur la Société.

Dépendance relative aux clients importants

La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont habituellement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Deux clients importants contribuent plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2017 (un seul l'an dernier). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants:

(en milliers de dollars)	Exercices terminés le			
	30 novembre 2017		30 novembre 2016	
	\$	%	\$	%
Ventes des clients importants qui a contribué plus de 10% du total des ventes de la Société	110 848	21,2	90 241	16,0

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Dépendance relative aux conditions économiques du marché

La demande des produits de la Société dépend énormément des marchés de la rénovation domiciliaire et des nouvelles constructions commerciales et domiciliaires. Le niveau d'activités dans les marchés de la rénovation et des nouvelles constructions domiciliaires dépend de plusieurs facteurs, y compris la demande générale en matière de résidence, les taux d'intérêt, la disponibilité du financement, la capacité à payer les résidences, les niveaux de chômage, les tendances démographiques changeantes, la croissance du produit national brut, la confiance des consommateurs et d'autres conditions économiques en général. Comme de tels marchés sont sensibles aux variations cycliques de l'économie, les ralentissements économiques futurs ou l'absence de croissance économique peuvent avoir un impact négatif sur l'entreprise.

Entente avec la clientèle

La majorité des ententes d'approvisionnement et des ententes avec la clientèle de la Société varient considérablement en termes de durée. La plupart des ententes liées aux commandes individuelles et à la livraison des produits à la clientèle sont conclues lors de l'exécution de toutes nos obligations contractuelles. Certaines ententes exigent que les clients achètent les produits plusieurs mois avant la livraison. Ces ententes, appelées placements, varient en termes de durée, mais celles-ci ont généralement une durée de moins de six mois. Rien ne garantit que ces clients renouvelleront leurs réservations ou continueront à placer des commandes auprès de la Société.

Nature cyclique

Les activités de la Société sont dans une grande mesure saisonnière et cyclique et fluctuent avant le début de la saison de construction normale. Au cours du second trimestre, la Société accumule les stocks par anticipation de la saison de construction. La saison de vente, très achalandée, débute dans la seconde moitié du deuxième trimestre et se poursuit jusqu'à la fin du troisième trimestre. De plus, la Société est soumise au cycle économique normal, à celui du marché de l'habitation et aux facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêts. Bien que la Société anticipe que ces fluctuations saisonnières et cycliques continueront dans un avenir prévisible, elle cherche à réduire leur impact sur son exploitation et ses ventes.

Approvisionnement

La Société est exposée au risque d'approvisionnement principalement en relation avec les importations provenant de l'Asie. La direction ne prévoit pas encourir de pertes importantes relativement à son approvisionnement, du fait qu'elle a développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs-clés.

Lois et règlements

La Société est soumise à de nombreuses lois et à de nombreux règlements. Ces lois règlementent les pratiques de crédit, le transport des produits, leur importation et leur exportation ainsi que l'emploi. De nouvelles lois régissant les affaires de la Société pourraient être adoptées ou des modifications aux lois en vigueur pourraient être apportées, et dans chacun de ces cas, il pourrait en résulter une incidence importante sur les affaires de la Société. Plusieurs lois et règlements étrangers limitent notre capacité à concurrencer de manière efficace dans ces marchés étrangers.

Système d'information

Le système de gestion de l'information de la planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») fournit à la direction des informations servant à évaluer les contrôles financiers, les rapports, les analyses et stratégies de vente. La Société a mis en place un nouveau système de gestion de l'information ERP en 2016. Le nouveau système ERP fournira à la direction des informations qui devraient être utilisées pour améliorer les analyses, les rapports et les contrôles financiers. Rien ne garantit que le système ERP produira les informations et les avantages attendus par la direction. Cette situation reliée à la mise en œuvre du système ERP et du processus d'intégration dans le cadre des acquisitions conclues récemment pourrait engendrer la perturbation des activités et détourner l'attention de la direction des affaires de la Société. Chacun de ces facteurs de risque pourrait avoir une incidence défavorable sur les affaires. Les résultats d'exploitation dépendent également de la maintenance, de la mise à jour et du remplacement ponctuels des réseaux, du matériel, des systèmes de TI et des logiciels, ainsi que des dépenses engagées pour des mesures préventives visant à atténuer les risques de pannes. Ce genre d'événements et bien d'autres encore pourraient provoquer une panne des systèmes d'informations, des délais ou des dépenses en capital accrues. Une panne des systèmes d'information ou d'un composant de ces derniers peut, en fonction de la nature de la panne, avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société. De plus, celle-ci se fie à ses fournisseurs pour soutenir,

maintenir et mettre périodiquement à jour le système ERP ou les autres systèmes, qui sont essentiels pour fournir à la direction les informations appropriées dont elle a besoin pour prendre des décisions. Si les systèmes de rechange de la Société n'étaient pas en mesure d'assurer le relais d'une façon efficace et ponctuelle, l'incapacité de ces fournisseurs à continuer à soutenir, à maintenir ou à mettre à jour ces logiciels pourrait perturber l'exploitation de la Société. Si les perturbations des systèmes de technologie de l'information ne sont pas prévues et atténuées correctement ou si on ne réussit pas la mise en œuvre de nouveaux systèmes ou leurs mises à jour, il pourrait en résulter une incidence défavorable importante sur l'entreprise ou ses résultats d'exploitation.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. La Société a recours occasionnellement aux instruments financiers en vue de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change et ne détient ni n'émet aucun instrument financier à des fins spéculatives.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes. Advenant une baisse prononcée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société pourrait avoir recours à ces facilités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2017 s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 6 mois	De 6 à 36 mois
Dette bancaire	52 309	52 309	52 309	-
Fournisseurs et autres créditeurs	29 409	29 409	29 409	-
Dette à long terme	194	194	69	125
Total des passifs financiers	81 912	81 912	81 787	125

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2016 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 6 mois	De 6 à 36 mois
Dette bancaire	94 113	94 113	94 113	-
Fournisseurs et autres créditeurs	30 721	30 721	30 721	-
Dette à long terme	262	262	74	188
Total des passifs financiers	125 096	125 096	124 908	188

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 52,3 millions \$ accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,5 million \$.

Risque de change

La Société pourrait recourir à des contrats de change à terme pour couvrir certains créditeurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société. Au 30 novembre 2017, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

(en millier de dollars)

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	591	273	10
Clients et autres débiteurs	8 546	315	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 304)	(27)	(768)
Dette à long terme	(53)	-	-
Exposition nette	5 780	561	(758)
Taux de change du \$CA au 30 novembre 2017	1,2897	1,7443	1,5352
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$CA	272	36	(42)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque sur le crédit qu'elle offre à ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. Les comptes clients de plus de 60 jours dépassant leurs termes de paiement et non provisionnés représentent 1,3 % (7,1% au 30 novembre 2016) du total des clients et autres débiteurs au 30 novembre 2017.

Les changements dans les provisions pour mauvaises créances s'établissent comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
(en milliers de dollars)	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 816	426
Provisions	185	1 575
Radiation de créances douteuses	(1 776)	(185)
Solde à la fin de l'exercice	225	1 816

Juste valeur

La juste valeur des éléments d'actif et de passif correspond approximativement aux montants auxquels ces éléments pourraient être échangés dans le cadre d'une opération entre parties compétentes agissant en pleine connaissance de cause. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs, et dette à long terme se rapproche de leur juste valeur.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le terme « partie liée » englobe ici les principaux membres de la direction et autres parties liées décrits ci-dessous. À moins d'indication contraire, aucune opération entre parties liées n'est régie par des caractéristiques, modalités et garanties particulières. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les opérations entre la société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes qui sont des parties liées ont été éliminées dans la consolidation. Ces opérations et les soldes n'apparaissent pas dans le présent document. Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

Opérations commerciales

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2017, les entités de la Société n'ont conclu aucune opération commerciale avec des parties liées non membres de la Société.

Autres opérations avec des parties liées

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
(en milliers de dollars)	\$	\$
Coentreprise – Lebel-Goodfellow Treating Inc.		
Ventes de produits	2	3 782
Achat de produits	26 828	83 921
Revenu de baux	208	415
Charges diverses	249	734
Société contrôlée par un administrateur – Jarislowsky, Fraser Ltd.		
- Frais de gestion	187	183

Ces transactions sont dans le cours normal des affaires et mesurées au montant de la contrepartie établie et convenue dans les contrats conclus par les parties liées. La Société a un compte fournisseur créditeur pour Traitement Lebel Goodfellow inc. de 0,2 million \$ au 30 novembre 2017 (3,5 millions \$ en 2016).

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
(en milliers de dollars)	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	2 750	2 362
Avantages postérieurs à l'emploi	60	266
	2 810	2 628

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'a la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provisions pour créances douteuses et retours sur ventes

La direction examine ses clients et autres débiteurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et estime les soldes jugés irrécouvrables. Aux fins de cet examen, la direction doit poser des hypothèses et prendre en considération certains facteurs, comme les tendances historiques en matière de recouvrement et les comptes en souffrance, pour chaque client. Si les recouvrements futurs diffèrent des provisions estimées, le résultat futur sera touché.

La Société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la Société a posé certaines hypothèses en se fondant sur le nombre de retours de marchandises prévu dans l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les tables de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, nécessite un certain degré de jugement. Les quantités, l'âge et l'état des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévues conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Consulter la note 14 pour plus de détails.

Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables:

i) Hypothèse de la continuité de l'exploitation

La détermination de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation exige que la direction exerce son jugement, en particulier sur ses activités futures et les flux de trésorerie futurs prévus. Voir note 2b) pour plus de détails.

Outre l'évaluation sur une base de permanence mentionnée ci-dessus, la Société n'a relevé aucun autre jugement critique que la direction a porté sur l'application de méthodes comptables pouvant avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

ii) Intérêt dans la valeur consolidée d'une entité détenue

La direction révisé les états financiers de la co-entreprise à la fin de chaque période de rapport et elle estime la valeur de sa part d'intérêt. Des hypothèses doivent être émises dans le cadre de cette révision et il convient de tenir compte de certains facteurs comme les prix moyens historiques et les coûts de production. Dans l'éventualité où les prix et coûts futurs diffèrent des projections estimées, les revenus futurs s'en ressentiront.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice financiers terminé le 30 novembre 2017.

NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité. Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, qui entrent en vigueur en même temps qu'IFRS 15. La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er décembre 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er décembre 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er décembre 2019. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2017, 8 506 554 actions ordinaires étaient en circulation (8 506 554 l'an dernier). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur au pair. Au 15 février 2018, 8 506 554 actions ordinaires étaient en circulation.

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En décembre 2017, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 100 millions \$ et cette entente est renouvelable en mai 2019. Le 30 novembre 2018, la marge sera réduite à 90 millions \$, correspondant à la saison plus faible des opérations sur base saisonnière.

PERSPECTIVES

La Société a renouvelé avec succès son entente de crédit avec le syndicat bancaire TD / BMO. La capacité de la Société à réduire rapidement les stocks, à diminuer sa dette bancaire et à retourner rapidement à la rentabilité a rendu possible ce renouvellement auprès de nos fidèles prêteurs.

Tous ces changements sont de bon augure pour l'avenir et ont contribué à remettre la Société sur une base conservatrice solide. La Société poursuit sa transition vers une rentabilité constante grâce à une gestion responsable des stocks et à la possibilité de tirer profit des occasions d'affaires en 2018 et au-delà.

ATTESTATION

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir des systèmes de contrôle, des procédures et des systèmes d'information et des contrôles internes appropriés sur les rapports financiers. Le chef de la direction et de la direction financière, de concert avec la direction, suite à une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de divulgation, et des contrôles internes sur les rapports financiers au 30 novembre 2017, concluent que les contrôles et procédures de divulgation, et les contrôles internes sur les rapports financiers sont inefficaces et que les lacunes importantes antérieurement divulguées ont été partiellement corrigées. Il reste des lacunes importantes du fait que les contrôles mis en place pour corriger les déficiences n'ont pas fonctionné pendant une période assez longue permettant d'évaluer correctement leur efficacité.

Une lacune importante existait dans la conception des contrôles internes de la Société sur les rapports financiers dans le domaine du contrôle des stocks, en raison principalement de la mise en œuvre du système ERP le 1er décembre 2015. Pour son exercice financier débutant le 1er décembre 2015, Goodfellow a commencé à utiliser un nouveau logiciel ERP pour ses registres comptables. Pendant la préparation de ces états financiers pour le trimestre terminé le 31 août 2016, la direction a dénoté certaines anomalies liées principalement au coût des stocks de ses produits. La direction a entrepris un processus de révision exhaustive afin de déterminer la nature du problème et les moyens de remédier aux registres comptables. Cette lacune importante fut causée particulièrement par l'absence de certains contrôles de prévention et de détection relatifs à la gestion des stocks.

La direction a entrepris une révision exhaustive et en profondeur des transactions traitées par le nouveau logiciel ERP dans le but de résoudre toutes les déficiences de conception et de mettre en œuvre des contrôles compensatoires pour atténuer le risque de fausse déclaration importante. La Société a partiellement corrigé les lacunes importantes en mettant en œuvre des changements dans son cycle de gestion des stocks. Les changements importants dans les contrôles internes ont été les suivants :

- la mise en œuvre de plusieurs contrôles de prévention et de détection sur le cycle des stocks, soit directement dans le système ERP soit à l'aide de contrôles de révision de la direction;
- l'établissement de contrôles de surveillance, de rapports d'exception, de vérification d'édition et d'autres outils pour améliorer l'exactitude des informations provenant du système ERP;
- l'établissement de contrôles sur la gestion des stocks et des rapports financiers, y compris les contrôles de révision de la direction sur le coût, l'évaluation et les mouvements de stocks;
- l'augmentation du niveau de surveillance et de révision des soldes de stocks;
- l'augmentation de la formation et de la conscientisation dans l'ensemble de l'entreprise.

L'évaluation a été effectuée conformément au contrôle du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013) adopté par la Société.

Sous réserve de ce qui précède, aucun changement dans les contrôles internes de la Société n'a été apporté dans les rapports financiers au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2017 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de ses rapports financiers.

Delson, le 15 février 2018



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA
Chef de la direction financière

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les normes IFRS, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en conformité avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent fidèlement la situation financière de l'entreprise, ses résultats de l'exploitation et ses flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de l'entreprise ont été conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des registres comptables ainsi que de la protection des actifs de la Société.

Le comité de vérification est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité de vérification rencontre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, des principales méthodes comptables, des autres questions financières et des résultats de l'audit par les auditeurs indépendants.

Ces états financiers consolidés ont été audités par la firme d'auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et leur rapport est joint au présent document.



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA
Chef de la direction financière

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Goodfellow Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 novembre 2017 et au 30 novembre 2016, les états consolidés du résultat global, les états consolidés de la variation des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Goodfellow Inc. au 30 novembre 2017 et au 30 novembre 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*KPMG A.R.L. / S.É.N.C.R.L.**

Montréal, Canada
Le 15 février 2018

* CPA auditeur, permis de comptabilité publique no. A123145

GOODFELLOW INC.**États consolidés du résultat global****Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016***(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Chiffre d'affaires	523 659	565 173
Charges		
Coût des ventes (note 4)	442 396	483 885
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	81 533	93 942
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 194)	-
Charges financières nettes (note 5)	4 199	3 640
	526 934	581 467
Perte avant l'impôt sur le résultat	(3 275)	(16 294)
Impôt sur le résultat (note 16)	(1 181)	(4 189)
Perte nette	(2 094)	(12 105)
<i>Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans la perte nette</i>		
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies (actifs), net des impôts de 127 \$ (2016 – récupération des impôts de 1 070 \$) (note 17)	341	(2 750)
Total aux éléments du résultat global	(1 753)	(14 855)
Perte nette par action - De base et diluée (note 15)	(0,25)	(1,42)

Les notes afférentes 1 à 25 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)

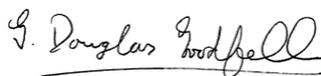
	Au	Au
	30 novembre	30 novembre
	2017	2016
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	1 622	703
Clients et autres débiteurs (note 6)	58 317	64 255
Impôts à recouvrer	1 589	6 598
Stocks (note 7)	88 860	115 391
Charges payées d'avance	3 007	4 863
Total des actifs courants	153 395	191 810
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	36 198	38 693
Actifs incorporels (note 9)	4 942	5 428
Actif au titre des régimes à prestations définies (note 17)	2 413	2 234
Investissement dans une coentreprise (note 10)	285	3 403
Total des actifs non courants	43 838	49 758
Actifs totaux	197 233	241 568
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 12)	52 309	94 113
Fournisseurs et autres créditeurs (note 13)	29 409	30 721
Provision (note 14)	938	963
Partie courante de la dette à long terme (note 12)	139	136
Total des passifs courants	82 795	125 933
Passifs non courants		
Provision (note 14)	446	475
Dette à long terme (note 12)	55	126
Impôt sur le résultat différé (note 16)	3 582	3 296
Obligation au titre des régimes à prestations définies (note 17)	921	1 045
Total des passifs non courants	5 004	4 942
Passifs totaux	87 799	130 875
Capitaux propres		
Capital social (note 15)	9 152	9 152
Résultats non distribués	100 282	101 541
Passifs et capitaux propres totaux	197 233	241 568

Problèmes d'exploitation et opérations futures (note 2 b))
Engagements et passifs éventuels (note 22)

Au nom du conseil



Claude Garcia, administrateur



G. Douglas Goodfellow, administrateur

GOODFELLOW INC.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Perte nette	(2 094)	(12 105)
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement	4 085	3 850
Charge de désactualisation de la provision	50	52
Diminution de la provision	(104)	(202)
Impôt sur le résultat	(1 181)	(4 189)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 194)	-
Charges d'intérêts	2 821	2 392
Déficit (Excédent) de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges	165	(197)
Quotepart des profits de la coentreprise (note 10)	(202)	(403)
Rémunération en actions	494	-
	2 840	(10 802)
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 18)	33 086	(16 054)
Intérêts payés	(2 614)	(2 482)
Impôt sur le résultat recouvré (payé)	6 349	(4 663)
	36 821	(23 199)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	39 661	(34 001)
Activités de financement		
(Diminution) augmentation nette de l'emprunt bancaire	(4 000)	2 000
(Diminution) augmentation nette des acceptations bancaires	(36 500)	45 500
Augmentation de la dette à long terme	68	369
Remboursement de la dette à long terme	(136)	(780)
Dividendes payés	-	(2 552)
	(40 568)	44 537
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 329)	(2 970)
Augmentation des actifs incorporels	(446)	(2 865)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	1 585	-
Acquisitions d'entreprise, net de l'encaisse acquise (note 11)	-	(4 795)
Dividendes de la coentreprise	320	-
Dissolution de la coentreprise	3 000	-
	3 130	(10 630)
Entrées (Sorties) nettes de trésorerie	2 223	(94)
Situation de trésorerie au début de l'exercice	(1 910)	(1 816)
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	313	(1 910)
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	1 622	703
Découvert bancaire (note 12)	(1 309)	(2 613)
	313	(1 910)

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la variation des capitaux propres
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016
(en milliers de dollars)

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2015	9 152	118 948	128 100
Perte nette	-	(12 105)	(12 105)
Autres éléments du résultat global	-	(2 750)	(2 750)
Total aux éléments du résultat global	-	(14 855)	(14 855)
<i>Transactions dans les capitaux propres</i>			
Dividendes	-	(2 552)	(2 552)
Solde au 30 novembre 2016	9 152	101 541	110 693
Perte nette	-	(2 094)	(2 094)
Autres éléments du résultat global	-	341	341
Total aux éléments du résultat global	-	(1 753)	(1 753)
<i>Transactions dans les capitaux propres</i>			
Rémunération en actions	-	494	494
Solde au 30 novembre 2017	9 152	100 282	109 434

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société au et pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016 comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers annuels de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration en date du 15 février 2018.

b) Continuité d'exploitation et opérations futures

Les états financiers consolidés ont été établis sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui présume que la Société continuera son exploitation dans un avenir prévisible et sera en mesure dans le cours normal des affaires de réaliser la valeur de ses actifs et d'acquitter ses passifs et engagements.

La Société fait face à de nombreux risques et incertitudes liés à ses produits et services, à la concurrence des vendeurs, à sa dépendance relative aux conditions économiques et sur des clients importants, à la chaîne d'approvisionnement, à ses systèmes informatiques, aux risques environnementaux, de crédit, de taux d'intérêt, de valeur des devises ainsi qu'au respect des exigences financières de ses exploitations. L'atteinte de résultats d'exploitation rentables dépend d'événements futurs, y compris, la réussite de la mise en œuvre du plan d'exploitation de la Société et de son obtention d'un financement adéquat.

La Société a subi une perte nette de 2,1 millions \$ et généré de l'exploitation un fonds de roulement positif (excluant les éléments hors encaisse) de 2,8 millions \$ pour l'exercice 2017 comparativement à une perte nette de 12,1 millions \$ et un fonds de roulement d'exploitation négatif (excluant les éléments hors encaisse) de 10,8 millions \$ pour l'exercice de 2016. En 2017, la Société a été en mesure de réduire ses niveaux de stocks de 115,4 millions \$ à 88,9 millions \$, ses comptes clients et autres débiteurs de 64,3 millions \$ à 58,3 millions \$ et sa dette bancaire de 94,1 millions \$ à 52,3 millions \$ en date du 30 novembre 2017 par rapport au 30 novembre 2016. Suivant la fin de l'exercice, la direction a renouvelé son entente de crédit pour une marge maximale de 100 millions \$ expirant en mai 2019. Au 30 novembre 2018, cette marge sera réduite à 90 millions \$, correspondant à un volume de vente saisonnier plus faible. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société. Au 30 novembre 2017, la Société respectait ses engagements financiers.

En évaluant la capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation, celle-ci doit déterminer si elle dispose de la capacité à financer l'exploitation, à respecter ses besoins de fonds de roulement et les engagements énoncés dans son entente de crédit modifiée. Cette évaluation exige d'estimer et de projeter le fonds de roulement pour au moins les douze prochains mois afin de déterminer si la Société dispose de suffisamment de ressources pour atteindre ces objectifs. La Société croit qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses exploitations et de respecter ses exigences de fonds de roulement au moins pour les douze prochains mois. Ce jugement, toutefois, pourrait être affecté par les conditions économiques futures, des facteurs financiers et concurrentiels et par d'autres éléments à venir indépendants de la volonté de la Société.

Si l'un des facteurs ou événements décrits précédemment produit des écarts importants par rapport aux hypothèses adoptées pour préparer l'analyse de continuité d'exploitation, ceci pourrait avoir une incidence importante sur la capacité de la Société à respecter son fonds de roulement projeté et respecter ses obligations financières.

Si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée pour ces états financiers, des régularisations sur les valeurs au livre des actifs et passifs, les dépenses rapportées et les états des classifications de position financière seraient nécessaires. Ces régularisations pourraient être importantes et survenir dans un proche avenir.

c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs. Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées. Les régimes de retraite sont comptabilisés au net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actuelle de l'obligation.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

2. Base d'établissement (suite)

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

Sources principales d'estimation d'incertitudes:

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provisions pour créances douteuses et retours sur ventes

La direction examine ses clients et autres débiteurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et estime les soldes jugés irrécouvrables. Aux fins de cet examen, la direction doit poser des hypothèses et prendre en considération certains facteurs, comme les tendances historiques en matière de recouvrement et les comptes en souffrance, pour chaque client. Si les recouvrements futurs diffèrent des provisions estimées, le résultat futur sera touché.

La Société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la Société a posé certaines hypothèses en se fondant sur le nombre de retours de marchandises prévu dans l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les tables de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, y compris le coût standard, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, les coûts moyens et les coûts standards des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévues conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Consulter la note 14 pour plus de détails.

Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables:

i. Hypothèse de la continuité de l'exploitation

La détermination de la capacité de la Société à continuer son exploitation exige que la direction fasse preuve de jugement, tout particulièrement au sujet de l'avenir de ses opérations et des projections du fonds de roulement. Consulter la note 2 b) pour de plus amples détails.

À part l'évaluation de la continuité de l'exploitation susmentionnée, la Société n'a pas établi d'autre jugement essentiel porté par la direction dans le cadre de l'application des politiques comptables pouvant avoir un effet important sur les montants présentés dans les états financiers consolidés.

ii. Intérêt dans la valeur consolidée d'une entité détenue

La direction révisé les états financiers de la co-entreprise à la fin de chaque période de rapport et elle estime la valeur de sa part d'intérêt. Des hypothèses doivent être émises dans le cadre de cette révision et il convient de tenir compte de certains facteurs comme les prix moyens historiques et les coûts de production. Dans l'éventualité où les prix et coûts futurs diffèrent des projections estimées, les revenus futurs s'en ressentiront.

3. Principales méthodes comptables (suite)*a) Principes de consolidation*

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales, toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité de manière à tirer des avantages de ses activités. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des placements très liquides dont la durée initiale est de trois mois ou moins.

c) Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

d) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

Un profit ou une perte à la sortie ou à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel, soit la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé dans le bénéfice net. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur les termes des baux. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Bâtiments	4% à 20%
Améliorations des cours	8% à 10%
Mobilier et équipement	4% à 20%
Équipement	4% à 20%
Matériel informatique	20%
Matériel roulant	30%

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

e) Actifs incorporels

Les coûts liés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Société sont comptabilisés comme actif incorporel lorsque les critères suivants sont respectés :

- il est techniquement possible de réaliser la mise en œuvre du logiciel de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation;
- la direction entend mettre en œuvre le logiciel et l'utiliser;
- la capacité d'utiliser le logiciel existe;
- il est possible de démontrer comment le logiciel générera des avantages économiques dans l'avenir;
- les ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et pour utiliser le logiciel sont disponibles; et
- les dépenses attribuables au développement du logiciel en cours de développement peuvent être évaluées de manière fiable.

Les coûts directement attribuables au logiciel qui sont capitalisés comprennent la rémunération des employés développant le logiciel et une portion appropriée des frais généraux pertinents.

Toute autre dépense de développement ne respectant pas ces critères est comptabilisée à titre de dépense lorsqu'elle est engagée. Les coûts de développement comptabilisés antérieurement comme dépenses au cours d'une période ne sont pas reclassés comme actif dans une autre période.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre système ERP est amorti linéairement sur une période de 10 ans et 5 ans pour les relations avec la clientèle.

f) Contrats de location

La Société comptabilise un actif loué comme un contrat de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif lui sont transférés. L'actif est initialement comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante est inscrite à l'état consolidé de la situation financière en tant que passif financier au titre de la dette à long terme. Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue sur la même base que les actifs appartenant à la Société ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont des contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

g) Dépréciation

i) Actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice (la perte).

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice (la perte).

ii) Actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont passés en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti (prêts et créances) correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des prêts et créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le résultat global (la perte).

h) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du résultat global.

i) Comptabilisation des produits

Les produits tirés des activités liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre, des services rendus, des stocks en consignation et des expéditions directes sont comptabilisés déduction faite des remises et des notes de crédit, à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

3. Principales méthodes comptables (suite)

- i. La convention comptable pour la prestation de nos services suit la même convention que celle énoncé à la note 3 des états financiers.
- ii. Aucun service n'est facturé séparément. La constatation des produits (et services inclus) sont considérés lorsque tous les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur.
- iii. La valeur des travaux en cours reliés aux services offerts sont nulles.

Les ventes sont comptabilisées déduction faite des rabais pour quantités, des escomptes de termes et des retours sur ventes estimés, qui se fondent sur l'expérience passée, les tendances actuelles et d'autres facteurs connus.

j) Avantages postérieurs à l'emploi

a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains) ainsi que les régimes réglementés par l'Agence du Revenu du Canada et de la Régie des Rentes du Québec. La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

b) Régimes à prestations définies

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes d'avantages sociaux aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

- i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les tables de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
- ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
- iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le résultat net dans la mesure où les prestations sont déjà acquises; sinon, ils sont amortis linéairement sur la durée moyenne restante jusqu'à ce que les prestations soient acquises.
- iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

k) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Dans un tel cas, l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au traitement comptable de l'élément auquel ils se rapportent.

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

La Société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs non courants, sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

l) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée, le cas échéant, servent à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

m) Régime d'options sur actions à l'intention du personnel

La valeur marchande à la date d'attribution des compensations payées en actions accordées aux employés est consignée comme une dépense d'emploi, avec une augmentation correspondante dans l'avoir des actionnaires, pendant la période où l'employé a acquis le droit aux attributions. Le montant consigné comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché sont remplies. De cette façon, le montant finalement comptabilisé dans les dépenses dépend du nombre d'attributions respectant réellement les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché à la date d'acquisition des droits. En ce qui concerne les attributions de compensations payées en actions, sans condition d'acquisition des droits, la valeur marchande à la date d'attribution de la compensation payée en actions est évaluée pour refléter ces conditions. Il existe une régularisation pour toute différence entre les résultats escomptés et les résultats réels.

n) Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir : les actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état de la situation financière et sont évalués à la juste valeur, exception faite des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation, et ajustés pour tenir compte des coûts de transaction. L'évaluation et la comptabilisation ultérieures des variations de la juste valeur des instruments financiers dépendent du classement initial de ceux-ci. Les instruments financiers classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont évalués à la juste valeur et tous les profits et les pertes sont inclus dans le bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulée dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur le sont à l'aide de la hiérarchie de la juste valeur afin d'établir un ordre de priorité des données utilisées pour évaluer la juste valeur. Le niveau 1 de cette hiérarchie concerne les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2 a trait aux données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement et le niveau 3 se rapporte aux données non observables pour lesquelles aucune ou presque aucune donnée de marché n'existe; à cet effet, l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que la Société a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La Société a établi le classement suivant :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les clients et autres débiteurs sont classés dans les prêts et créances.
- Les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, découvert bancaire ainsi que les fournisseurs et autres créditeurs sont classés dans les autres passifs financiers.

o) Dette ne portant pas intérêt

La dette ne portant pas intérêt est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'un emprunt ne portant pas intérêt est obtenu, dans la mesure où il représente une subvention liée à un actif, la différence entre la juste valeur de l'emprunt et la contre-partie reçue est comptabilisée en soustrayant la subvention de la valeur comptable de l'actif correspondant; autrement, la différence est comptabilisée dans le bénéfice ou la perte.

3. Principales méthodes comptables (suite)*p) Coûts d'emprunt*

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, à savoir des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs se trouvent dans l'état nécessaire pour être exploités de la manière prévue par la direction. Lorsque la Société n'a pas de coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés, elle a recours à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi ajoutés aux actifs qualifiés ne peuvent excéder les coûts d'emprunt engagés pendant la période correspondante.

Les produits tirés du placement temporaire de certains emprunts spécifiques en attendant qu'ils soient affectés à des actifs qualifiés sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

q) Provisions

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

i) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est calculée et comptabilisée lorsque la Société conclut un contrat pour lequel les coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

ii) Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévues conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

r) Subventions publiques

Les subventions publiques liées à des actifs amortissables, notamment les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées dans le bénéfice net, en tant que déduction de la charge d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable. Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le bénéfice net en tant que déduction de la charge connexe.

s) Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que l'entité juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

t) Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

u) Regroupement d'entreprises

La Société comptabilise le regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lors du changement de contrôle en faveur de la Société. La contrepartie transférée lors de l'acquisition est évaluée à sa juste valeur, tout comme les actifs nets acquis identifiables. Le goodwill qui en résulte est soumis à un test de dépréciation annuel. Le profit sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement enregistré dans le bénéfice net. Les frais de transaction sont enregistrés à la dépense au moment où ils sont engagés, sauf s'ils sont liés à l'émission d'actions ou de titres de créances.

v) Investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence comprennent des participations dans une coentreprise. Une coentreprise est un accord selon lequel la Société partage le contrôle, et en vertu duquel la Société a des droits sur l'actif net de l'accord plutôt que des droits sur ses actifs et des obligations sur ses passifs. Les intérêts dans la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont d'abord comptabilisés aux coûts, qui comprennent les frais de transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés de la Société comprennent la part de profits et de pertes et les autres éléments du résultat étendu des coentreprises enregistrées selon la méthode de mise en équivalence, jusqu'au jour où l'influence notable ou le contrôle partagé prend fin.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

w) Normes IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur

i) *IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui entrent en vigueur en même temps qu'IFRS 15. La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er décembre 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

ii) *IFRS 9, Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er décembre 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

iii) *IFRS 16, Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er décembre 2019. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

4. Informations supplémentaires sur le résultat global

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	52 815	59 610
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	(1 573)	3 305
Amortissement inclus dans le coût des ventes	1 329	1 467
Amortissement inclus dans les frais de vente et les charges administratives et générales	2 756	2 383
Charge liée aux paiements minimaux au titre de la location	4 804	3 877
Gains de change	(444)	(653)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

5. Charges financières nettes

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Charge d'intérêts	2 821	2 392
Charge de désactualisation de la provision	50	52
Autres charges financières	1 350	1 256
Charges financières	4 221	3 700
Revenus financiers	(22)	(60)
Charges financières nettes	4 199	3 640

6. Clients et autres débiteurs

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Clients	57 073	64 693
Provision pour créances douteuses	(225)	(1 816)
	56 848	62 877
Autres débiteurs	1 469	1 378
	58 317	64 255

7. Stocks

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Matières premières	7 521	12 613
Produits en cours	7 427	8 307
Produits finis	76 203	98 335
	91 151	119 255
Provision pour désuétude	(2 291)	(3 864)
	88 860	115 391

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2017 s'élevait à 422,9 millions \$ comparativement à 461,9 millions \$ l'an dernier.

8. Immobilisations corporelles

	Valeur comptable nette 30 novembre 2016	Additions	Reclassement	Par l'acquisition d'entreprise	Dispositions	Amortissements	Valeur comptable nette 30 novembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	6 359	-	-	-	(96)	-	6 263
Bâtiments	16 706	192	-	-	(130)	(926)	15 842
Améliorations des cours	6 597	-	-	-	-	(528)	6 069
Améliorations locatives	1 264	356	-	-	(41)	(312)	1 267
Mobilier et équipements	248	65	(113)	-	-	(43)	157
Équipement	5 470	141	113	-	(15)	(1 073)	4 636
Matériel informatique	1 616	48	-	-	(1)	(329)	1 334
Matériel roulant	433	393	-	-	(14)	(182)	630
	38 693	1 195	-	-	(297)	(3 393)	36 198

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

8. Immobilisations corporelles (suite)

	30 novembre 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	6 263	-	6 263
Bâtiments	34 681	18 839	15 842
Améliorations des cours	11 342	5 273	6 069
Améliorations locatives	3 187	1 920	1 267
Mobilier et équipements	1 150	993	157
Équipement	26 380	21 744	4 636
Matériel informatique	4 586	3 252	1 334
Matériel roulant	6 297	5 667	630
	93 886	57 688	36 198

	Valeur comptable nette 30 novembre 2015	Additions	Reclassement	Par l'acquisition d'entreprise	Dispositions	Amortissements	Valeur comptable nette 30 novembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	6 157	-	-	202	-	-	6 359
Bâtiments	15 818	566	-	1 297	-	(975)	16 706
Améliorations des cours	6 849	300	-	6	-	(558)	6 597
Améliorations locatives	958	374	-	-	-	(68)	1 264
Mobilier et équipements	110	164	-	4	-	(30)	248
Équipement	4 542	615	-	1 496	-	(1 183)	5 470
Matériel informatique	1 335	636	-	5	-	(360)	1 616
Matériel roulant	377	115	-	87	-	(146)	433
	36 146	2 770	-	3 097	-	(3 320)	38 693

	30 novembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	6 359	-	6 359
Bâtiments	34 676	17 970	16 706
Améliorations des cours	11 342	4 745	6 597
Améliorations locatives	2 873	1 609	1 264
Mobilier et équipements	1 201	953	248
Équipement	26 180	20 710	5 470
Matériel informatique	4 540	2 924	1 616
Matériel roulant	6 039	5 606	433
	93 210	54 517	38 693

Équipement de location

La Société loue du matériel informatique et des chariots élévateurs sous des contrats de location financement. L'équipement loué garantit l'obligation de bail. Au 30 novembre 2017, la valeur comptable nette du matériel loué était 194 000 \$ (2016 – 249 000 \$).

Il n'y a eu aucune dépréciation ou recouvrement enregistré au cours des exercices terminés les 30 novembre 2017 et 2016.

9. Actifs incorporels

	Valeur comptable nette 30 novembre 2016	Additions	Par l'acquisition d'entreprise	Dispositions	Amortissements	Valeur comptable nette 30 novembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Logiciel et technologies	4 995	299	-	(93)	(586)	4 615
Relation client	433	-	-	-	(106)	327
	5 428	299	-	(93)	(692)	4 942

	30 novembre 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciel et technologies	6 121	1 506	4 615
Relation client	530	203	327
	6 651	1 709	4 942

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

9. Actifs incorporels (suite)

	Valeur comptable nette 30 novembre 2015	Additions	Par l'acquisition d'entreprise	Dispositions	Amortissements	Valeur comptable nette 30 novembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Logiciel et technologies	2 667	2 753	8	-	(433)	4 995
Relation client	-	-	530	-	(97)	433
	2 667	2 753	538	-	(530)	5 428

	30 novembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciel et technologies	5 915	920	4 995
Relation client	530	97	433
	6 445	1 017	5 428

10. Investissement dans une coentreprise

Le 1^{er} décembre 2015, la Société et le Groupe Lebel inc. ont conclu une entente de coentreprise et la création de Traitement Lebel Goodfellow inc. avec ses sept usines de traitement du bois qui desservent les marchés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Traitement Lebel Goodfellow inc. est devenu l'un des plus importants producteurs de bois traité de l'est du Canada, en plus de jouir d'une couverture géographique inégale. Les quatre usines du Groupe Lebel situées à Bancroft et Caledon, Ontario, et à Dégelis et St-Joseph, Québec, sont maintenant fusionnées aux trois usines de la Société qui se trouvent à Delson, Québec, à Elmsdale, Nouvelle-Écosse, et à Deer Lake, Terre-Neuve, et sont louées à la coentreprise qui forme une nouvelle entité commerciale axée sur l'excellence opérationnelle. Cette transaction était censée de renforcer la position des deux partenaires afin de mieux servir les clients du bois traité dans tout l'Est du pays. En vertu d'une convention d'actionnaires, la Société a investi 3,0 millions \$ dans la coentreprise en stock de matières premières. La Société détient 40 % des parts de la coentreprise.

Au cours du 2^e trimestre de 2017, les deux parties ont convenu de dissoudre la coentreprise. La coentreprise a cessé ses opérations le 31 mai 2017. La plus grande partie de la liquidation a été effectuée au cours du 3^e trimestre de 2017. Goodfellow a recouvré son investissement initial de 3,0 millions \$ et un dividende de 320 000 \$ dans le cadre de cette dissolution. La fermeture de la coentreprise se produira à l'été 2018 et un dividende final d'environ 285 000 \$ est alors prévu.

	\$
Investissement	3 000
Quotepart du groupe et résultat global total	403
Solde au 30 novembre 2016	3 403
Dissolution de la coentreprise	(3 000)
Dividende	(320)
Profit réalisé de novembre 2016	374
Quotepart du groupe et résultat global total	(172)
Solde au 30 novembre 2017	285

Le tableau suivant résume les données financières de Lebel-Goodfellow Treating Inc. telles que présentées dans ses états financiers. Le tableau réconcilie aussi les données financières résumées au montant reporté de l'intérêt de la Société dans Lebel-Goodfellow Treating Inc.

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Actifs non courants	-	821
Actifs courants (incluant trésorerie et équivalents)	914	18 361
Passifs non courants	(175)	(15)
Passifs courants (incluant une facilité de crédit – nulle en 2017 et 7,3 millions \$ en 2016)	(26)	(9 725)
Actifs nets (100%)	713	9 442
Quotepart d'actif net de l'entreprise (40%)	285	3 777
Élimination du bénéfice non réalisé sur les ventes en amont	-	(374)
Valeur comptable de l'investissement dans la coentreprise	285	3 403
Revenu	29 896	84 336
Dépréciation	(114)	(204)
Charge d'intérêts	(137)	(332)
Charge d'impôts	166	(703)
(Perte) bénéficière et résultat global total (100%)	(432)	1 942
(Perte) bénéficière et résultat global total (40%)	(172)	777
Élimination du bénéfice non réalisé sur les ventes en amont	-	(374)
Quotepart du groupe et le résultat global total	(172)	403

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

11. Regroupement d'entreprises

Le 31 décembre 2015, la Société a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de Quality Hardwoods Ltée, une entreprise située à Powassan, Ontario. Quality Hardwoods Ltée fabrique, vend et distribue des produits de bois franc en Ontario et aux États-Unis, des activités au cœur même de notre stratégie de développement d'entreprise. Pour la société acquise, les ventes enregistrées depuis la date d'acquisition se chiffrent à environ 13,9 millions \$ pour 11 mois. Le prix d'achat était de 6,3 millions \$, sous réserve des ajustements après clôture. La Société a financé cette acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable existante.

L'évaluation suivante est finale en ce qui a trait à la juste valeur marchande des actifs acquis et des passifs assumés. Ci-après figure un résumé des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée, à leur juste valeur en date de l'acquisition. La transaction a été effectuée en dollars canadiens.

	31 décembre 2015
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	892
Clients et autres débiteurs	1 157
Stocks	2 601
Charges payées d'avance	2
Immobilisations corporelles	3 097
Actifs incorporels	538
Passifs pris en charge	
Dette bancaire	560
Fournisseurs et autres créditeurs	815
Impôt sur le résultat différé	576
Total net des actifs acquis et passifs pris en charge	6 336
Contrepartie transférée	
Trésorerie	5 100
Somme à payer à court terme	1 236
Contrepartie transférée	6 336

Les actifs intangibles sont reliés principalement aux relations avec la clientèle. La durée de vie utile de ces relations se situe entre 5 et 10 ans. Les hypothèses importantes utilisées pour évaluer les actifs intangibles, telles qu'établies par la direction, comprennent la croissance des ventes d'une année à l'autre, le taux d'attrition, le taux d'escompte et le revenu d'exploitation avant amortissement. Dans la disposition de retenue, un montant de 0,6 million \$ a été payé durant l'année 2016. Le solde retenu a été réglé pour 150 000 \$ au cours de l'année 2017.

12. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Emprunts bancaires	7 000	11 000
Acceptations bancaires	44 000	80 500
Découvert bancaire	1 309	2 613
	52 309	94 113

Au 30 novembre 2017, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 51,0 millions \$ de sa facilité de crédit en comparaison avec 91,5 millions \$ l'an dernier. L'entente de crédit comprend un crédit rotatif d'exploitation maximum de 125 millions \$ renouvelable en mai 2018. Pour 2017, la facilité de crédit disponible était de 125 millions \$ correspondant au montant disponible durant la haute saison (1er février 2017 au 31 août 2017) et a été depuis réduite à 100 millions \$ correspondant à la basse saison de nos activités (1er septembre 2017 au 31 janvier 2018). De plus, en vertu d'une modification à l'entente de crédit, la marge disponible a été réduite de 11,2 millions \$ au 4e trimestre de 2017 en raison de certains remboursements de taxes, de la dissolution de notre investissement dans LGTI et du produit de 1 million \$ de la vente de terrain à Drummondville. En conséquence, le crédit disponible a été réduit de 100 millions \$ à 89 millions \$ en date du 30 novembre 2017. En décembre 2017, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 100 millions \$ et cette entente est renouvelable en mai 2019. Le 30 novembre 2018, la marge sera réduite à 90 millions \$, correspondant à la basse saison de nos activités. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société. Au 30 novembre 2017, la Société respectait ses engagements financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

12. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

b) Dette à long terme

La Société a conclu des contrats de location-financement garantis par le matériel informatique et les chariots élévateurs loués. L'obligation liée aux contrats de location-financement porte intérêt au taux de 2,7 % et de 6,1 % annuellement, échéant en décembre 2018 et en août 2022.

13. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	22 333	23 034
Charges liées à la rémunération	5 658	6 357
Taxes de ventes à payer	1 418	1 330
	29 409	30 721

14. Provision

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2017 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, les coûts à engager constituent la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différents composants. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 5,0 %, et un taux d'inflation de 2,1 %. Les travaux de réhabilitation devraient être effectués progressivement au cours des 5 prochaines années.

Les changements de la provision ont été comme suit:

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Solde - au début de l'exercice	1 438	1 589
Changements dus:		
Révisions des dépenses futures	(64)	(151)
Charge de désactualisation	50	52
Dépense encourus	(40)	(52)
Solde - à la fin de l'exercice	1 384	1 438
Tranche à court terme	938	963
Tranche à long terme	446	475

Les changements d'estimations de dépenses futures représentent le résultat des révisions périodiques relatives aux hypothèses supportant la provision, incluant les dépenses de réhabilitation ainsi que les exigences réglementaires.

15. Capital social

- a) Autorisé
Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Nombre d'actions en circulation au début et à la fin de l'exercice	8 506 554	8 506 554

- b) Rémunération en actions

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Rémunération en actions	494	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

15. Capital social (suite)

Le 15 janvier 2017, la Société a accordé des actions différées à un dirigeant clé. En vertu de ce programme, le dirigeant est admissible à recevoir des actions de la Société si des cibles précises non reliées au marché sont atteintes. La Société reconnaît la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi de cette option et les actions ont été acquises le 30 novembre 2017, car la Société a atteint les cibles de performance non reliées au marché à cette date.

c) Régime d'options sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés de souscrire un maximum de 420 000 actions pouvant être émises. Selon le régime, le prix d'exercice des options correspond à la valeur de marché des actions de la Société au moment de l'octroi. Leur durée maximale est de cinq ans et les droits relativement aux options sont acquis sur une période de cinq ans à raison de 50 % après trois ans et la balance après cinq ans.

Aucune option n'a été émise au cours de l'exercice courant ni au cours de l'exercice précédent. Au 30 novembre 2017, 220 000 actions ordinaires ont été réservées dans l'intention d'accorder des options.

d) Perte nette et dividende par action

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Perte nette - De base et dilué	(2 094)	(12 105)
Moyenne pondérée d'actions – De base et dilué	8 506 554	8 506 554

Aucun dividende par action n'a été déclaré et versé aux détenteurs d'actions de participation au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2017 (2,6 millions \$ ou 0.30 \$ par action ont été déclarés et versés pour l'exercice terminé le 30 novembre 2016).

16. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts se détaille comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Exigibles	(1 340)	(3 838)
Différés	159	(351)
	(1 181)	(4 189)

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le résultat	(3 275)	(16 294)
Taux d'imposition prescrit par la loi (%)	27,1	27,0
Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus	(886)	(4 399)
Augmentation résultant de ce qui suit :		
Différences permanentes	(269)	62
Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant	125	90
Autres	(151)	58
	(1 181)	(4 189)

16. Impôts sur les bénéfices (suite)

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à des tranches importantes du passif d'impôts sur le résultat différé se détaille comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Actif d'impôt sur le résultat différé		
Actif reporté au titre des régimes de retraite	(400)	(317)
Provisions et autres	1 178	1 388
	778	1 071
Passif d'impôt sur le résultat différé		
Immobilisations corporelles	(4 360)	(4 367)
Montant net du passif d'impôt sur le résultat différé	(3 582)	(3 296)

Sur une base annuelle, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relative à ses actifs d'impôt sur le résultat différé et, si elle juge qu'il est plus probable qu'improbable que ses actifs d'impôt sur le résultat différé ne seront pas matérialisés basés sur la génération de revenus imposables futurs, une provision pour moins-value est inscrite. Au 30 novembre 2017, il est plus probable qu'improbable que la Société réalisera ses actifs d'impôt sur le résultat différé par la génération de revenus imposables futurs.

17. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les contributions de l'employeur et de ses membres. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait simplement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1er mai 2008 par l'introduction d'un élément de cotisation déterminée.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est un régime hybride financé par des contributions de l'employeur et des membres. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et des revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait d'un régime de prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1er juin 2007 afin de fusionner le régime des cadres à celui des salariés et introduire un élément de cotisation déterminée.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu de la portion de prestations déterminées des régimes. En ce qui concerne l'élément de cotisations déterminées, la Société effectue une contribution égale à celle des employés.

A. Régime de cotisation déterminée

La Société contribue à plusieurs régimes de cotisation déterminée et régime 408 Simple IRA (pour ses employés des É.-U.). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société. Ces charges pour l'exercice terminé le 30 novembre 2017 sont de 1,3 million \$ (1,6 million \$ en 2016).

B. Régime de prestation déterminée

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de réglementation en matière de pension le 31 décembre 2015 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement sera effectuée au plus tard le 31 décembre 2018.

Les évaluations actuarielles complètes des obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite aux fins de comptabilité ont été préparées au 31 décembre 2015 pour les deux régimes et les résultats ont été extrapolés au 30 novembre 2016 sur la base des hypothèses applicables à cette date afin de déterminer la charge de retraite périodique nette pour la période allant du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017. Par ailleurs, les évaluations actuarielles complètes des obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite aux fins de comptabilité ont été préparées au 31 décembre 2015 et les résultats ont été extrapolés au 30 novembre 2017 sur la base des hypothèses applicables à cette date afin de déterminer la situation de capitalisation des régimes de retraites au 30 novembre 2017.

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

17. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	51 867	47 937
Intérêts débiteurs	1 888	2 013
Prestations versées	(3 065)	(2 267)
Perte (gain) actuarielle		
Ajustements d'expérience	313	(6)
Changement dans les hypothèses financières	1 829	4 190
Solde à la fin de l'exercice	52 832	51 867
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	53 056	52 749
Revenus d'intérêts	1 928	2 219
Cotisations de l'employeur	55	185
Prestations versées	(3 065)	(2 267)
Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes	(261)	(205)
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des montants inclus dans le revenu d'intérêts	2 611	375
Juste valeur à la fin de l'exercice	54 324	53 056
Actif net	1 492	1 189

Le rendement réel des actifs des régimes était de 4,3 millions \$ en 2017 et 2,4 millions \$ en 2016.

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes comprennent les montants suivants relativement aux régimes :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées :		
Capitalisé	14 362	13 983
Partiellement capitalisé	38 470	37 884
Juste valeur des régimes		
Capitalisé	16 775	16 217
Partiellement capitalisé	37 549	36 839
Situation de capitalisation – Surplus (déficit)		
Capitalisé	2 413	2 234
Partiellement capitalisé	(921)	(1 045)

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes:

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	3,50	3,75
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00
Charge nette au titre des régimes		
Taux d'actualisation	3,75	4,30
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Charge nette au titre des régimes :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Intérêts débiteurs	1 888	2 013
Revenus d'intérêts	(1 928)	(2 219)
Frais de gestions payés	261	205
Charge nette au titre des régimes	221	(1)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

17. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

La charge nette au titre des régimes est enregistrée au coût des marchandises vendues et aux frais de ventes et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	%	%
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes	21	21
Actions américaines	18	20
Actions internationales	20	18
Titre de créance :		
Titres d'emprunts de type univers	40	40
Trésorerie	1	1

Tous les placements sont cotés sur un marché actif.

Historique des déficits et des gains et pertes liés à l'expérience;

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Prestations constituées	52 832	51 867
Juste valeur des régimes	54 324	53 056
Surplus	1 492	1 189
Pertes liées à l'expérience des passifs des régimes * :		
Montant	-	(6)
Pourcentage des passifs des régimes	0,0%	0,0%

* Excluant l'impact des changements d'hypothèses

Un changement 1 % du taux d'actualisation n'aura pas un impact significatif sur la charge de retraite.

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

- Analyse de sensibilité

Sensibilité au taux d'actualisation :

	Baisse de 0,25 %	Hypothèse utilisée	Hausse de 0,25 %
Obligation au titre des prestations constituées	54 799 \$	52 832 \$	50 973 \$
Taux d'actualisation	3,25 %	3,50 %	3,75 %

Sensibilité à l'espérance de vie :

	Hausse d'un an	Hypothèse utilisée
Obligation au titre des prestations constituées	54 248 \$	52 832 \$
Table de mortalité (CPM2014Priv – MI2017)		
Espérance de vie d'un homme de 65 ans	22,8 ans	21,8 ans
Espérance de vie d'une femme de 65 ans	25,3 ans	24,3 ans

- Politique de financement

Goodfellow inc. cote les montants requis pour respecter la législation provinciale et fédérale.

- Cotisations prévues

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2017, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était de 0,1 million \$ (0,2 million \$ en 2016). Sur la base des plus récentes estimations préparées par la Société, aucune contribution n'est nécessaire pour 2018.

- Duration

La duration moyenne pondérée de l'obligation est de 15 années.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

18. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	5 938	2 572
Stocks	26 531	(18 125)
Charges payées d'avance	1 537	(528)
Fournisseurs et autres créditeurs	(920)	27
	33 086	(16 054)

Transactions sans effet sur la trésorerie

La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 38 000 \$ demeurerait impayé au 30 novembre 2017 (321 000 \$ au 30 novembre 2016).

Coentreprise

En 2016, en vertu d'une convention d'actionnaires, la Société a investi 3,0 millions \$ dans la coentreprise en stock de matières premières. La Société détient 40 % des parts de la coentreprise.

19. Information sectorielle

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 84 % (86 % en 2016), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 10 % (9 % en 2016) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 6 % (5 % en 2016). La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

20. Instruments financiers et gestion du risque financiers

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2017 s'établissent comme suit :

Passifs financiers	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 6 mois	De 6 à 36 mois
Dette bancaire	52 309	52 309	52 309	-
Fournisseurs et autres créditeurs	29 409	29 409	29 409	-
Dette à long terme	194	194	69	125
Total des passifs financiers	81 912	81 912	81 787	125

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2016 s'établissent comme suit :

Passifs financiers	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 6 mois	De 6 à 36 mois
Dette bancaire	94 113	94 113	94 113	-
Fournisseurs et autres créditeurs	30 721	30 721	30 721	-
Dette à long terme	262	262	74	188
Total des passifs financiers	125 096	125 096	124 908	188

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 52,3 millions \$ accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,5 million \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

20. Instruments financiers et gestion du risque financiers (suite)

Risque de change

La Société peut conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains créditeurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société. Au 30 novembre 2017, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	591	273	10
Clients et autres débiteurs	8 546	315	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 304)	(27)	(768)
Dette à long terme	(53)	-	-
Exposition nette	5 780	561	(758)
Taux de change du \$CA au 30 novembre 2017	1,2897	1,7443	1,5352
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$CA	272	36	(42)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. Les comptes clients de plus de 60 jours dépassant leurs termes de paiement représentent 1,3 % (7,1% le 30 novembre 2016) du total des clients et autres débiteurs au 30 novembre 2017. Les changements dans les provisions pour mauvaises créances s'établissent comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 816	426
Provisions	185	1 575
Radiation de créances douteuses	(1 776)	(185)
Solde à la fin de l'exercice	225	1 816

Deux clients importants contribuent plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2017 (un seul l'an dernier). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants:

	Exercices terminés le			
	30 novembre 2017		30 novembre 2016	
	\$	%	\$	%
Ventes des clients importants qui a contribué plus de 10% du total des ventes de la Société	110 848	21,2	90 241	16,0

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Juste valeur

La juste valeur des éléments d'actif et de passif correspond approximativement aux montants auxquels ces éléments pourraient être échangés dans le cadre d'une opération entre parties compétentes agissant en pleine connaissance de cause. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs, et dette à long terme se rapproche de leur juste valeur.

21. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital action pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon IFRS. La dette comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement non-liquide et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un BAIIA année à date. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société ont changé au cours des douze derniers mois. La stratégie et les objectifs financiers étaient de stabiliser la Société et de la ramener à sa gestion conservatrice historique. Des changements à son entente de crédit et à sa structure de fonds de roulement étaient nécessaires. En décembre 2017, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels et cette entente est renouvelable en mai 2019. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

Au 30 novembre 2017 et 2016, la Société a réalisé les résultats suivants eus égard à ses objectifs de gestion du capital :

	Au	Au
Gestion du capital	30 novembre	30 novembre
	2017	2016
Ratio de la dette sur le capital	32,8 %	47,3 %
Rendement sur l'avoir des actionnaires	(1,9) %	(10,9) %
Ratio du fonds de roulement	1,9	1,5
BAIIA	5 009 \$	(8 804) \$

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit:

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette couverte par l'avoir des actionnaires. La dette couverte est la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation consiste en la dette couverte plus l'avoir des actionnaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires constitue les revenus nets (pertes) divisés par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

22. Engagements et passifs éventuels

Engagements

Au 30 novembre 2017, les paiements de location minimaux futurs au titre des contrats de location simple à long terme visant des bureaux, des entrepôts, des véhicules, des parcs à bois et des équipements s'établissaient comme suit :

	\$
Moins de 1 an	4 878
Plus de 1 an mais moins de 5 ans	12 444
Plus de 5 ans	3 594
	20 916

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

22. Engagements et passifs éventuels (suite)

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

23. Opérations entre parties liées

Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

Autres opérations avec des parties liées

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Coentreprise – Lebel-Goodfellow Treating Inc.		
Ventes de produits	2	3 782
Achat de produits	26 828	83 921
Revenu de baux	208	415
Charges diverses	249	734
Société contrôlée par un administrateur - Jarislowsky Fraser Ltd.		
- Frais de gestion	187	183

Ces transactions sont dans le cours normal des affaires et mesurées au montant de la contrepartie établie et convenue dans les contrats conclus par les parties liées. La Société a un compte fournisseur créditeur pour Lebel-Goodfellow Treating Inc. de 0,2 million \$ au 30 novembre 2017 (3,5 millions \$ en 2016).

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours de l'exercice terminé le :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	2 750	2 362
Avantages postérieurs à l'emploi	60	266
	2 810	2 628

24. Événement subséquent

En décembre 2017, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 100 millions \$ et cette entente est renouvelable en mai 2019. Au 30 novembre 2018, la marge sera réduite à 90 millions \$ correspondant à la saison plus faible des opérations sur base saisonnière.

25. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers courants. En 2017, la Société a reclassé certaines immobilisations dans une catégorie séparée, soit celle des améliorations locatives. Pour se conformer à la présentation actuelle, la Société a reclassé les montants correspondants en 2016. Les montants reclassés pour l'année terminée le 30 novembre 2016 s'élevaient à 1,3 million \$.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Garcia */**
Président du Conseil

G. Douglas Goodfellow **
Secrétaire du Conseil
Goodfellow inc.

Stephen A. Jarislowsky */**
Administrateur
Associé Jarislowsky, Fraser ltée

Normand Morin */**
Président du comité de vérification

David A. Goodfellow
Administrateur

* Membre du comité de vérification

** Membre du comité de rémunération exécutif

DIRIGEANTS

Patrick Goodfellow
Président et
Chef de la direction

Charles Brisebois
Chef des finances

G. Douglas Goodfellow
Secrétaire du conseil

Mary Lohmus
Vice-présidente exécutive,
Ontario et l'Ouest du Canada

David Warren
Vice-président
Atlantique

Luc Dignard
Vice-président
Ventes, Québec

Jeff Morrison
Vice-président
Comptes nationaux

AUTRES INFORMATIONS

Siège social
225, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V5
Tél.: 450-635-6511
Télééc. : 450- 635-3730

Avocats
Bernier Beaudry
Québec (Québec)

Vérificateurs
KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Agent de transfert et registraire
Services aux investisseurs
Computershare inc., Montréal (Québec)

Titre
Bourse de Toronto
Symbole : GDL

Filiales
Goodfellow Distribution inc.
Quality Hardwoods ltée



DIVISIONS

CANBAR

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Télé. : 905 854-6104

OLIVER LUMBER

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 416 233-1227
1 800 268-2471
Télé. : 416 233-0015

QUALITY HARDWOOD LTÉE

B.P. 40 - 196 Crois Latour
Powassan ON POH 1Z0
Tél. : 705 724-2424
Télé. : 705 724-6053



NOS SUCCURSALES

SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL / DELSON

225 rue Goodfellow
Delson QC J5B 1V5
Tél. : 450 635-6511
1 800 361-6503
Télé. : 450 635-3729/30

QUÉBEC

5100 rue John Molson
Québec QC G1X 3X4
Tél. : 418 650-5100
1 800 463-4318
Télé. : 418 650-0171

DARTMOUTH

20 route Vidito
Dartmouth NS B3B 1P5
Tél. : 902 468-2256
Maritimes 1 800 565-7563
Télé. : 902 468-9409

WINNIPEG

1431 ave Church - Unité B
Winnipeg MB R2X 1G5
Tél. : 204 779-3370
1 800 955-9436
Télé. : 204 779-3314

AMÉRICAINES

368 rue Pepsi
Manchester NH 03109
Tél. : 603 623-9811
1 800 990-0722
Télé. : 603 623-9484

EDMONTON

11128 - 158e rue
Edmonton AB T5M 1Y4
Tél. : 780 469-1299
Télé. : 780 469-1717

OTTAWA

3091 rue Albion Nord
Ottawa ON K1V 9V9
Tél. : 613 244-3169
1 800 577-7842
Télé. : 613 244-0488

MONCTON

660 route Edinburgh
Moncton NB E1E 4C6
Tél. : 506 857-2134
Maritimes 1 800 561-7965
Télé. : 506 859-7184

CALGARY

2600 61st Avenue S.E.
Calgary AB, T2C 4V2
Tél. : 403 252-9638
1 888 316-7208
Télé. : 403 252-9516

EUROPÉENNES

P.O. Box 36
Llangollen, R.U., LL20 7ZW
Tél. : 011-44-1691718872
Télé. : 011-44-1691-718436
www.goodfellowuk.com

SASKATOON

802 58e rue Est
Saskatoon SK S7K 5Z4
Tél. : 306 242-9977
Télé. : 306 242-9997

TORONTO / CAMPBELLVILLE

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Télé. : 905 854-6104

DEER LAKE

4 route Wellon
Deer Lake NL A8A 2G5
Tél. : 709 635-2991
Cell. : 709 638-0574
Télé. : 709 635-3079

VANCOUVER

2060 place Van Dyke
Richmond BC V6V 1X9
Tél. : 604 940-9640
1 800 821-2053
Télé. : 604 940-9641